La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 MARS 1965 N° 6

Périodique bimensuel

COMMENT ON PASSE DE LA MORT A LA VIE

ILS SORTIRONT DES TOMBES POUR UNE "RESURRECTION DE VIE"

ILS SORTIRONT DES TOMBES POUR UNE "RESURRECTION DE JUGEMENT"

JEUNES GENS, GARDEZ VOTRE INTEGRITE A L'ECOLE

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE "LA TOUR DE GARDE"

Ce n'est pas sans raison que l'on bâtit une tour de garde. Si, en effet, la sentinelle postée au sommet est vigilante et douée d'une vue perçante, elle saura, en scrutant l'horizon, prévenir de l'approche de tout danger ceux qui l'ont chargée de faire le guet, ou bien leur réjouir le cœur par l'annonce d'une bonne nouvelle génératrice de foi et d'espérance.

Paraissant sous le nom de "La Tour de Garde", le présent journal se doit de remplir auprès des hommes de toutes les nations les fonctions de sentinelle. Vous tenez entre les mains un journal international qui ignore les distinctions raciales car il estime que nous nous trouvons tous devant le même danger universel et que nous espérons tous voir un changement en mieux.

Dès sa parution au mois de juillet 1879, "La Tour de Garde" a constamment porté ses regards en avant et s'est appliquée sans relâche à aider ses lecteurs à progresser dans la connaissance et à acquérir une claire vision de l'ordre de choses nouveau et glorieux qui attend tous les hommes épris de justice. "La Tour de Garde" ne se prend pas pour un prophète inspiré, cependant ses pages s'attachent à l'explication d'un Livre prophétique dont les prédictions se sont réalisées infailliblement jusqu'à ce jour. Ainsi "La Tour de Garde" se laisse guider par une source sûre. Le lecteur peut donc la lire en toute confiance, car toutes ses explications trouvent leur appui dans ce Livre prophétique, comme il lui est loisible de le vérifier.

Au sein des nombreuses nations de notre temps existent des centaines de religions différentes. Laquelle est représentée par ce journal? Aucune des religions de la chrétienté aux doctrines contradictoires, mais "La Tour de Garde" s'est fait l'organe de la religion qui est révélée dans les pages du plus ancien livre sacré du monde. De quel livre s'agit-il? De la sainte Bible ou Ecritures saintes qui ont été rédigées par inspiration au nom du Créateur du ciel et de la terre, le seul vrai Dieu vivant.

"La Tour de Garde" s'est donc assigné pour but sacré et non politique d'encourager et de faciliter l'étude de la sainte Bible, et de fournir à ses nombreux lecteurs les explications non sectaires indispensables à l'intelligence du Livre de la vraie religion et des prophéties infaillibles. "La Tour de Garde" les aidera à se montrer dignes de recevoir la vie dans la perfection et le bonheur, au sein du nouvel ordre divinement promis, sous la domination d'un royaume éternel et juste: le Royaume de Dieu.

IMPRIMEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn, N.Y. 11201, U.S.A.
Editeur pour la Suisse: Association des Témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

"Ils seront tous enseignés par Jéhovah." — Jean 6:45, MN; Esaïe 54:13

SOMMAIRE

Une société qui pratique la justice 163

Comment on passe de la mort à la vie 165

Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de vie" 170

Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de jugement" 180

Jeunes gens, gardez votre intégrité à l'école 184

Questions de lecteurs 190

Abréviations employées dans "La Tour de Garde" pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC - Version de Crampon 1905
AS - American Standard Version *
AT - An American Translation *
Cr - Version de Crampon 1923 et 1939
Da - Version de J.-N. Darby
Dy - Catholic Douay Version *
GV - Glaire & Vigouroux
Jé - Bible de Jérusalem
KJ - King James Version *
La - Version de Lausanne
Li - Version de Liénart
LXX - The Septuagint Version *
MM - Les Moines de Maredsous
MN - Les Ecritures grecques chrétiennes - Traduction du monde nouveau
Mo - James Moffatt's Version *
NC - Nouvelle Bible Crampon 1952
NW - New World Translation *
Ro - J.-B. Rotherham's Version *
RS - Revised Standard Version *
Sy - Version Synodale
Yg - Robert Young's Version *
* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.

Watchtower semimonthly Vol. LXXXVI № 6
FRENCH EDITION MARCH 15, 1965

Tirage de ce numéro: 4 450 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

"La Tour de Garde" est publiée dans les 68 langues suivantes:

Deux fois par mois		Une fois par mois		
Afrikaans	Japonais	Arménien	Gouan	Pidgin mélanésien
Allemand	KiBemba	Bengali	Hébreu	Polonais
Anglais	KiNyanga	Bicol	Hongrois	Russe
Arabe	Néerlandais	Birman	Ibanag	Samoan
Bisaya Cebu	Norvégien	Bisaya Hilongos	Ibo	Serbe
Chinois	Portugais	Bisaya Samar	Islandais	Siamois
Coréen	SeSoutho	Canara	Malayalam	SiLozi
Danois	Slovène	Cinghalais	Malgache	Souahéli
Espagnol	Suédois	Croate	Marathe	Tamoul
Finnois	Tagal	Efik	Motou	Tchwana
Français	Tchi	Ehoué	Ourdou	Turc
Grec	TchiChona	Gan	Pampanan	Ukrainien
Iloco	Xhosa	Papiamento	Panasinan	Viti
Italien	Zoulou			Yorouba

Bureaux de la Watch Tower Society Abonnement annuel
Amérique, U.S. 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y. $ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76 Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont. $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, 3000 Berne 22, C.C.P. Berne 30 - 3319 Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, 3000 Berne 22, Suisse.

Réimprimé en France

Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LXXXVI 15 mars 1965 № 6

UNE SOCIÉTÉ *qui pratique la justice*

LE DESIR d'appartenir à quelqu'un est inhérent à la famille humaine. L'homme est naturellement et essentiellement porté à vivre en société. Il veut partager sa vie et ses intérêts avec d'autres. Aujourd'hui, dans notre monde aux mœurs dégénérées et continuellement en guerre, beaucoup aspirent à faire partie d'une société où l'on pratique la justice, où règnent la cordialité et l'amitié, la confiance et la solidarité. Une telle société existe-t-elle?

Parmi les nombreuses sociétés qui existent actuellement, il y en a une qui s'étend sur toute la terre, et qui est si différente des autres qu'elle est, en fait, infiniment au-dessus d'elles. Qu'est-ce qui fait d'elle une société unique en son genre? Ce n'est pas le nombre de ses adhérents, qui dépasse le million, car d'autres sociétés en revendiquent beaucoup plus. Ce ne sont certainement pas les grandes richesses de ses membres, car parmi eux on rencontre des gens de toutes les situations pécuniaires, depuis le riche jusqu'au pauvre. Ce n'est pas non plus leur grande instruction car, dans leurs rangs, il y a non seulement des savants qui se livrent à des recherches scientifiques, mais aussi des individus qui ont appris à lire et à écrire depuis qu'ils se sont joints à elle. Ce n'est pas non plus la couleur de la peau ou la nationalité ou la langue qui constitue leur trait distinctif, car ils sont de toutes races, de toutes nations et de toutes langues. Ce n'est pas non plus le port de vêtements particuliers qui distingue ces gens. Pour l'observateur occasionnel, apparemment ils ressemblent aux autres habitants du pays où ils vivent.

Qu'est-ce qui rend alors cette société différente des autres, unique en son genre? C'est le fait que ses membres ont donné à Dieu la première place dans leur vie. Comment? En prenant au sérieux et en appliquant à leur vie le conseil de la Parole de Dieu, la sainte Bible, exprimé en termes simples dans le texte biblique suivant et dans de nombreux autres passages des Ecritures: "Tu dois aimer Jéhovah ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de tout ton esprit." "Ceci signifie la vie éternelle, c'est qu'ils absorbent la connaissance de toi, le seul vrai Dieu, et de celui que tu as envoyé, Jésus-Christ." (Mat. 22:37; Jean 17:3, *MN*). Voilà le fondement solide, le roc, sur lequel reposent l'unité et la paix qui règnent parmi eux. Bien entendu, le fait que tous ses membres acceptent la Bible comme étant un guide écrit leur indiquant la bonne conduite à suivre, contribue également à l'établissement de l'unité parmi eux, car ils sont entièrement d'accord avec la déclaration suivante de Jésus concernant la totalité des soixante-six livres de la Bible. "Ta parole est vérité." — Jean 17:17, *MN*.

Les membres de cette société sont étroitement attachés aux principes de haute moralité énoncés dans la Bible. En plus de cela, ils reconnaissent et acceptent la responsabilité qui leur incombe d'imiter l'exemple de Jésus,

lequel fut un prédicateur fidèle et infatigable du Royaume de Dieu. Cette société se distingue donc des autres par le fait que tous ses membres, jeunes et vieux, hommes et femmes, sont des ministres chrétiens. Chez eux, il n'existe pas de division entre clergé et laïques. Quand ils sont réunis, chacun d'eux, quand l'occasion se présente, tient 'ferme la déclaration publique de son espérance, incitant les autres à l'amour et aux œuvres excellentes'. — Mat. 24:14; Héb. 10:23, 24, *MN*.

Le Royaume qu'ils prêchent, celui-là même pour lequel Jésus enseigna ses disciples à prier, est le seul gouvernement auquel ils se soumettent sans réserve. Tout en étant des citoyens pacifiques et respectueux des lois des pays dans lesquels ils vivent, ils obéissent à Dieu plutôt qu'aux hommes lorsqu'il y a conflit entre les lois de Dieu et celles des hommes (Actes 5:29, *MN*). Ils comprennent toute la portée des paroles suivantes de Jésus: "Mon royaume ne fait pas partie de ce monde", et, "Vous ne faites pas partie du monde"; aussi ne prennent-ils aucune part à la politique et ne dressent-ils pas entre eux des barrières nationales. Sous ce rapport, ils forment vraiment une société unique, la seule qui soit réellement internationale. — Jean 18:36; 15:19, *MN*.

Par suite de l'exaltation constante du sentiment national dans maintes parties de la terre, par exemple en Afrique où de nombreux Etats ont proclamé depuis peu leur indépendance, les membres de cette société ont subi de terribles persécutions. Ne comprenant pas très bien la position de neutralité qu'ils adoptent à l'égard de toutes les factions nationales et politiques du monde, des gouvernements et des éléments anarchiques leur ont infligé de cruels châtiments. On a incendié leurs lieux de réunion, détruit leurs foyers par centaines, anéanti leurs récoltes, sans compter les innombrables choses indignes qu'on leur a fait subir pour qu'ils cessent d'être fidèles à Dieu et à son Royaume. Néanmoins, ces fidèles, qui croyaient au Royaume de Dieu, ont résisté à toutes ces attaques sans faire le moindre compromis, et ils ont tenu bon pour Dieu et sa justice.

Le fait que les membres de cette société ont effectivement 'de leurs épées forgé des socs, et de leurs lances, des serpes', est également unique au monde. Ils ne se font pas la guerre, et ils s'efforcent d'être "pacifiques avec tous les hommes". Même sous la provocation, par exemple quand on se livre contre eux à un acte violent et injustifié, ils refusent d'user de représailles ou de rendre le coup. — Es. 2:4, *Da;* Rom. 12:18, *MN*.

La propreté est un autre trait caractéristique des membres de cette société. Ils se gardent propres physiquement, s'étant corrigés de l'habitude répugnante de fumer et de mâcher le tabac. Ils se gardent moralement purs en refusant de déroger aux principes élevés de la Bible concernant les relations sexuelles, l'honnêteté dans les affaires financières et autres. Ils se gardent purs du point de vue religieux en refusant de s'unir aux groupements non chrétiens et aux soi-disant chrétiens qui refusent de se soumettre aux exigences écrites de la Parole de Dieu. En conséquence, ils observent le conseil inspiré suivant: "Purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, rendant parfaite la sainteté dans la crainte de Dieu." — II Cor. 7:1, *MN*.

Quel est le nom de cette société vraiment différente des autres, de cette société de personnes pratiquant la justice, de cette sorte de société à laquelle les gens honnêtes désirent appartenir? C'est la société des témoins chrétiens de Jéhovah. Comme la Bible le révèle, JEHOVAH est le nom propre du seul vrai Dieu, le nom qu'il s'est donné lui-même, et la société des témoins de Jéhovah s'est vouée à une œuvre qui a pour but de proclamer qu'il est l'Etre suprême et qu'il est digne d'être servi et adoré par toutes les créatures de l'univers. — Is. 42:8; 43:10, *AC*.

Une confirmation réjouissante

Dans le livre *Church, State and Freedom* (Eglise, Etat et Liberté), l'auteur, Leo Pfeffer, distingue les témoins de Jéhovah comme étant seuls en leur genre, ce caractère unique venant du fait qu'ils suivent le Christ à l'instar des premiers chrétiens. Pfeffer écrit: "Dans une grande mesure, le problème consistant à concilier les intérêts contradictoires de la tranquillité familiale et de la liberté religieuse s'est posé dans les causes des Témoins de Jéhovah... Leurs tactiques missionnaires agressives font penser à celles qu'employaient les premiers chrétiens, et l'accueil qui leur est réservé par les incroyants rappelle pareillement celui que reçurent les premiers chrétiens.

COMMENT ON PASSE DE LA MORT À LA VIE

"L'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement." — Jean 5: 28, 29, MN.

IL Y a dix-neuf cents ans, dans une ville située au sud-ouest de l'Asie, un homme comparaissait devant un tribunal romain, accusé par des gens de sa race, car il était Juif. Il s'agissait de Saul, originaire de Tarse, en Asie Mineure. Des soldats romains l'avaient sauvé d'une foule violente dans le temple de Jérusalem et l'avaient enlevé de la cour suprême ou Sanhédrin de Jérusalem, dont les juges en étaient presque venus aux mains. Onze jours après avoir été dégagé du Sanhédrin en tumulte, cet homme se tenait devant le gouverneur romain Félix, dans le port de Césarée. Au cours de sa défense et de sa réfutation des accusations qui avaient été portées contre lui, Saul prononça des paroles qui, depuis, ont consolé d'innombrables millions d'humains dans le monde entier. Ces paroles sont citées très souvent, parce qu'elles expriment puissamment l'espérance que les morts ressusciteront. Saul fit de la résurrection des morts le fond de son procès. Il déclara devant le tribunal:

[2] "J'ai l'espérance à l'égard de Dieu, espérance que ces hommes nourrissent eux-mêmes, qu'il doit y avoir une résurrection tant des justes que des injustes. (...) Que les hommes ici présents disent eux-mêmes quel tort ils ont trouvé quand je me tenais devant le Sanhédrin, à moins qu'il ne s'agisse de cette seule parole que j'ai criée, alors que je me tenais au milieu d'eux: 'C'est pour la résurrection des morts que je suis aujourd'hui jugé devant vous!'" — Actes 24:15–21, *MN*.

[3] Quelle espérance merveilleuse! "Il doit y avoir une résurrection tant des justes que des injustes." Cette espérance avait été confirmée par le Chef spirituel de Saul, Jésus-Christ, qui était lui-même ressuscité d'entre les morts. Saul l'avait rencontré, par un miracle, et avait reçu de lui des instructions sur sa ligne de conduite future. Saul était devenu sur-le-champ un disciple du Christ ressuscité qui, plus tard, avait fait de lui l'un de ses apôtres, son nom ayant été changé en celui de Paul. En soutenant que la résurrection de Jésus-Christ avait rendu possible la "résurrection tant des justes que des injustes", l'apôtre Paul écrivit:

[4] "Car si les morts ne doivent pas être ressuscités, Christ non plus n'a pas été ressuscité. De plus, si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est inutile; vous êtes encore dans vos péchés. (...) Mais maintenant Christ a été ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis dans la mort." — I Cor. 15:16–20, *MN*.

1. 2. a) En quelles circonstances Saul de Tarse comparut-il devant un tribunal romain à Césarée? b) Quel sujet devint le fond de son procès? Expliquez.

3. 4. a) Comment Saul était-il devenu l'apôtre Paul? b) Pour Paul, comment l'espérance d'une résurrection fut-elle confirmée?

5 En vue d'un jour de jugement pour tous les hommes, Dieu ressuscita son Fils Jésus-Christ d'entre les morts. L'apôtre Paul exposa ce dessein divin en ces termes, alors qu'il comparaissait devant le Conseil suprême d'Athènes: "Il a fixé un jour où il se propose de juger la terre habitée avec justice par un homme qu'il a établi, et il a offert une garantie à tous les hommes en ce qu'il l'a ressuscité d'entre les morts." — Actes 17:22–31, *MN*.

6 Dans une maison de Césarée, Pierre, apôtre comme Paul, déclara lui aussi que Jésus-Christ allait agir en qualité de juge. Voici ce que Pierre affirma à Corneille, centurion italien: "Dieu a ressuscité Celui-ci le troisième jour et lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple mais aux témoins établis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il se fut levé d'entre les morts. Et il nous a ordonné de prêcher au peuple et de rendre un témoignage complet que c'est Lui dont Dieu a décrété qu'il soit juge des vivants et des morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent témoignage, que quiconque a foi en lui reçoit le pardon des péchés par son nom." — Actes 10:40–43, *MN*.

7 Le Dieu tout-puissant, qui ramena son Fils Jésus-Christ d'une mort de martyr à la vie, est le grand Juge suprême du ciel et de la terre. Il est appelé dans Hébreux 12:23 (*MN*) "Dieu le Juge de tous". Dieu a le droit de nommer d'autres juges et, effectivement, il désigna son Fils Jésus-Christ pour devenir le juge futur de tous les hommes, parce qu'il avait subi pour eux une mort sacrificielle. Pendant son séjour terrestre comme homme, Jésus-Christ souligna le fait que son Père céleste l'avait nommé juge de l'humanité. Il expliqua qu'il y aurait un jour de jugement où il remplirait les fonctions de juge nommé par Dieu, son Père, et qu'une résurrection des morts serait nécessaire pour accomplir cette œuvre judiciaire. Par conséquent, la résurrection des justes et des injustes ne serait qu'un moyen pour parvenir à ce résultat.

8 Au réservoir d'eau de Bethzatha, Jésus avait guéri instantanément un Juif malade depuis trente-huit ans. Parce qu'il avait accompli cette bonne action avec l'aide de Dieu le jour du sabbat, les Juifs le persécutèrent. Jésus leur dit: "Mon Père n'a cessé de travailler jusqu'à maintenant et moi je ne cesse de travailler." Les Juifs désapprouvèrent ces paroles, car le verset suivant déclare: "A cause de cela, certes, les Juifs cherchaient encore plus à le tuer, parce que non seulement il violait le Sabbat mais aussi parce qu'il appelait Dieu son propre Père, se faisant lui-même égal à Dieu", ou, d'après une traduction en langue anglaise, "se faisant lui-même égal à la divinité". — Jean 5:17,18, *MN; The New Testament — An Expanded Translation* (Wuest).

UNE RESURRECTION AU SENS FIGURE A LIEU DES MAINTENANT

9 Ce fut dans ce contexte que Jésus parla de sa nomination à la fonction de juge soumis à Dieu. Jean, fils de Zébédée et apôtre de Jésus, rapporte comme suit les paroles du Christ:

10 "Aussi Jésus leur répondit-il en disant encore: 'En toute vérité je vous le dis: Le Fils ne peut faire une seule chose de sa propre initiative, mais seulement ce qu'il voit faire au Père. Car toutes les choses que fait Celui-ci, ces choses le Fils aussi les fait de la même manière. Car le Père a de l'affection pour le Fils et lui montre toutes les choses qu'il fait lui-même, et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci afin que vous soyez étonnés. Car tout comme le Père ressuscite les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils aussi rend à la vie ceux qu'il veut. [Pourquoi?] Car le Père ne juge person-

5. En quels termes Paul exposa-t-il le dessein divin devant le Conseil suprême d'Athènes?
6. En quels termes l'apôtre Pierre parla-t-il à Césarée du jugement futur qu'exercerait Jésus-Christ?
7. a) Qui est le Juge suprême, et pourquoi a-t-il désigné un autre juge pour juger l'humanité? b) En conséquence, dans quel dessein la résurrection des morts a-t-elle lieu?

8. Pourquoi les Juifs accusèrent-ils Jésus d'être un transgresseur de la loi et un blasphémateur, après qu'il eut opéré un miracle au réservoir d'eau de Bethzatha?
9, 10. Que déclara alors Jésus à propos de sa nomination à la fonction de juge soumis à Dieu?

ne, mais il a remis tout le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils tout comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En toute vérité je vous le dis: Celui qui entend ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie.'" — Jean 5:19–24, *MN*.

11 Avant l'époque de Jésus, Dieu, par l'intermédiaire de ses saints prophètes, avait ressuscité des morts, par exemple les fils de deux mères. A ce propos, il est écrit dans Hébreux 11:35 (*MN*): "Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection." A présent, quelque deux années après que Jésus eut prononcé les paroles consignées dans Jean 5:19-24, l'heure était venue où Dieu devait ressusciter d'entre les morts son propre Fils Jésus-Christ; ce fut le seizième jour du mois lunaire juif de nisan, en l'an 33 de notre ère.

12 En le ressuscitant, Dieu ramena son Fils Jésus-Christ de la mort à la vie éternelle dans les cieux; il le revêtit de l'immortalité et de l'incorruptibilité en tant que Fils spirituel de Dieu (Rév. 1:5, 18; I Pierre 3:18, 19, *MN*). Ce fut alors que Dieu transmit à son Fils un pouvoir vivifiant, lui permettant de rendre à la vie ceux qu'il veut et de leur donner ainsi la possibilité de vivre éternellement dans le juste ordre de choses promis par Dieu. De cette manière, le Fils pouvait imiter son Père céleste et faire toutes les choses que le Père lui avait montrées comme devant être accomplies en faveur des morts. Ces œuvres futures du Fils de Dieu seront plus grandes que celles qu'il effectua pendant son séjour sur la terre, plus grandes, par exemple, que la guérison de l'homme malade depuis trente-huit ans. C'est pourquoi Dieu, le Père céleste, l'a nommé juge.

13 Celui qui envoie est plus grand que celui qui est envoyé. Jésus lui-même l'a affirmé (Jean 13:16, *MN*). Dieu, le Supérieur, envoya son Fils, l'Inférieur, ce qui fit dire à Jésus: "Le Père est plus grand que moi." (Jean 14:28, *MN*). Le Père ou Supérieur a désigné le Fils ou Inférieur pour remplir les fonctions de juge. Il lui a remis le jugement de tous les hommes, pour qui le Fils a subi une mort sacrificielle. Si nous reconnaissons que le Père a le droit de faire des nominations, nous devrions honorer celui qu'il a nommé juge. Tout comme nous sommes tenus d'honorer Dieu, le Père, qui est "le Juge de tous", de même nous devons honorer le Fils désigné par Dieu pour juger l'humanité. Il est certain que si nous n'honorons pas le Fils en sa qualité de juge nommé par Dieu, nous n'honorons pas Dieu, le Père, qui a revêtu son Fils du pouvoir judiciaire. Nous ne pouvons prétendre honorer Dieu, le Père, et en même temps refuser de reconnaître le Fils comme juge.

14 Si nous voulons vivre éternellement, il nous faut honorer le Fils en sa qualité de juge, tout comme nous honorons le "Père qui l'a envoyé". Aujourd'hui, grâce au récit de Jean consigné dans la sainte Bible, nous sommes à même d'entendre les paroles que Jésus prononça à ce sujet. Si, après les avoir entendues, nous croyons "à celui qui (...) a envoyé" Jésus, nous aurons la vie éternelle. Nous aurons la joie de vivre sous le Royaume de Dieu, dans le juste ordre de choses qu'il a promis.

15 Il convient de remarquer ce que Jésus déclara à propos de celui qui obtient la vie éternelle parce qu'il entend les paroles de Jésus avec foi et obéissance et croit au Père qui a envoyé son Fils. Il affirma: "Il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie." (Jean 5:24, *MN*). C'est dans un sens spirituel et spécial que,

---

11. Comment Dieu avait-il ressuscité des morts avant notre ère, et quelle résurrection opéra-t-il en l'an 33 de notre ère?

12. Quel pouvoir Dieu transmit-il à son Fils Jésus-Christ quand il le ressuscita, et désormais, que pouvait faire Jésus, en accord avec sa déclaration précitée?

13. a) Quels sont les rapports de grandeur entre Dieu et son Fils? b) Pourquoi devons-nous honorer le Fils tout comme nous honorons le Père?

14. a) Qu'est-ce qui dépend de l'honneur que nous rendons à Dieu et à son Fils? b) Après avoir entendu ces paroles de Jésus, en qui devons-nous croire si nous voulons vivre?

15. Où passe celui qui entend et croit?

dès à présent, celui qui entend et croit, passe de la mort à la vie.

16 Notons que dans cette phrase, Jésus met le mot "jugement" en opposition avec "il est passé de la mort à la vie". Il est donc clair que Jésus parlait ici d'un jugement défavorable, d'une condamnation à la mort éternelle. C'est pourquoi, dans la nouvelle édition de la *Bible de Crampon*, A. Tricot rend ce passage comme suit: "Il ne subira pas le jugement, mais il est passé de la mort à la vie." L'abbé Crampon lui-même (1884), ainsi que les traducteurs de la *version du roi Jacques* en anglais (1611), traduisirent ainsi ce verset: "[Il] n'encourt point la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie *."

17 Lorsque Jésus-Christ prononça ces paroles importantes, il y a dix-neuf siècles, il parlait particulièrement de la congrégation des croyants que Dieu, son Père céleste, allait choisir parmi les hommes pour en faire des juges avec Jésus-Christ dans les cieux. Faisant allusion à cette congrégation de juges adjoints, Jésus déclara à ses apôtres: "En vérité je vous le dis: A la recréation, quand le Fils de l'homme sera assis sur son glorieux trône, vous qui m'avez suivi, vous serez aussi assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et quiconque a quitté maisons, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou enfants, ou terres à cause de mon nom, recevra beaucoup de fois plus et héritera la vie éternelle." (Mat. 19:27–29, *MN*). Naturellement, Jésus-Christ aura plus de douze juges adjoints dans son Royaume céleste.

18 Les membres de la congrégation d'adjoints ne se borneront pas à juger un petit nombre d'hommes, comme les douze tribus d'Israël. Sous la direction du Juge supérieur, Jésus-Christ, ils jugeront tous les hommes, les vivants et les morts. A ce sujet, l'apôtre Paul écrivit à la congrégation en ces termes: "Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Et si le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de prononcer [dès maintenant] sur des choses de très peu d'importance?" (I Cor. 6:2, *MN*). On voit donc qu'il y aura de nombreux juges adjoints.

19 Mais revenons à présent à ce que Jésus déclara aux Juifs qui voulaient le tuer parce qu'ils croyaient qu'il avait violé le sabbat et blasphémé en se faisant égal à Dieu. Après avoir parlé de celui qui ne vient pas en jugement, étant passé de la mort à la vie, Jésus ajouta que le temps était déjà venu où cette chose remarquable se produirait. Il poursuivit en disant: "En toute vérité je vous le dis: L'heure vient, et c'est maintenant *, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui ont été attentifs vivront." — Jean 5:25, *MN*.

20 Qui sont ces morts qui entendent la voix du Fils de Dieu et qui, l'ayant écoutée attentivement, vivent dès maintenant? Il est évident qu'il ne s'agit pas d'hommes morts et ensevelis. Cela est clair, parce que Jésus déclara que l'heure où ces morts entendraient sa voix et, l'ayant écoutée attentivement, vivraient, n'était pas à venir, mais "c'est maintenant", c'est-à-dire

* Commentant Jean 5:24, le "Critical and Exegetical Hand-book to the Gospel of John" (1884) de H. A. W. Meyer, docteur en théologie, déclare à la page 183:

"Verset 24: (...) La ["vivification"] s'accomplit en lui; il possède la vie éternelle (3:15), "c'est-à-dire" la vie la plus élevée, la vie spirituelle qui, dès son entrée dans le Royaume du Messie, atteint sa consommation dans la glorieuse ["vie"] messianique. Puisqu'il est devenu croyant, il est "passé de" la mort spirituelle (...) "à la vie éternelle" (la "vie par excellence"), et il n'encourt pas le "jugement" (de condamnation, comparez 3:18) parce qu'il a déjà atteint cette "vie-là". Voici le résultat: ["il ne verra point la mort"] 8:51. Sur l'emploi du parfait ["il est passé"], voir 3:18; I Jean 3:14."

Les mots entre guillemets imprimés entre parenthèses ou entre crochets sont la traduction française des termes grecs employés par Meyer.

* Les mots "et c'est maintenant" ne figurent pas dans le texte grec du codex Sinaïticus, qui date du IVe siècle. Ils se trouvent cependant dans le papyrus Bodmer II, du IIIe siècle, le codex Vaticanus 1209, du IVe siècle, le codex Alexandrinus, du Ve siècle, la "Vulgate" en latin, etc. Aussi devons-nous les considérer comme faisant partie du texte original.

16. Quel mot Jésus mit-il en opposition avec sa phrase "il est passé de la mort à la vie", et de quelle sorte de jugement parlait-il?
17. Dans Jean 5:24, de qui Jésus parlait-il particulièrement, et quel rapport existe entre ce passage et Matthieu 19:27–29?
18. Qui sera jugé par la congrégation de juges, et à ce sujet, que déclare Paul dans I Corinthiens 6:2?
19, 20. a) Selon ce que Jésus déclara dans Jean 5:25, quand les chrétiens devaient-ils passer de la mort à la vie? b) Qui sont les "morts" mentionnés dans ce passage, et quel exemple nous est cité dans Matthieu 8:21, 22?

au moment où Jésus parlait. Ceux qui "vivront" étaient morts au sens spirituel et figuré du terme, mais non réellement morts dans la tombe. A l'époque où Jésus fit cette déclaration, tous les hommes étaient condamnés à mort devant Dieu, le Juge de tous. Ce fut sans doute à de tels hommes spirituellement morts que Jésus fit allusion quand il déclara au Juif qui désirait d'abord enterrer son père: "Viens à ma suite, et laisse les morts enterrer les morts." (Mat. 8:21,22, *MN*). Ce Juif devait laisser à ses parents, qui étaient spirituellement morts, le soin d'enterrer son père lorsque celui-ci serait mort physiquement et prêt pour la tombe. S'il suivait Jésus, il se mettrait sur le chemin de la vie éternelle et il ne figurerait plus parmi ceux qui étaient morts spirituellement et condamnés devant Dieu.

[21] Les hommes qui embrassèrent la vraie croyance et devinrent chrétiens, faisaient partie auparavant du monde des hommes spirituellement morts. L'apôtre Paul rappela ce fait à la congrégation, lorsqu'il écrivit: "C'est vous que Dieu a rendus vivants, bien que vous fussiez morts dans vos offenses et vos péchés, dans lesquels vous marchiez jadis selon le système de choses de ce monde (...). Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de son grand amour dont il nous a aimés, nous a rendus vivants avec le Christ, même lorsque nous étions morts dans les offenses — par la bonté imméritée vous avez été sauvés — et il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en union avec Christ Jésus." — Eph. 2:1,2,4–6, *MN*.

[22] Ainsi, parce qu'ils ne marchaient plus dans les offenses et les péchés commis contre Dieu, et qu'ils exerçaient la foi en Christ, Dieu ôta la condamnation qui reposait sur eux. Il les ramena de la mort spirituelle à la vie et leur donna l'espérance de vivre éternellement dans son nouvel ordre de choses à venir.

21, 22. a) D'après Ephésiens 2:1, 2, 4–6, qui figurait auparavant parmi les morts spirituels, et dans quel sens? b) Comment Dieu les fit-il passer de la mort à la vie?

[23] Quand Jésus était présent sur la terre en tant qu'homme, les Juifs pouvaient littéralement entendre sa voix. En écoutant attentivement ce qu'il disait, ils pouvaient suivre la voie conduisant à la vie éternelle. Mais après la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus au ciel, ce ne fut qu'indirectement qu'ils pouvaient entendre "la voix du Fils de Dieu". Ils l'entendraient désormais en écoutant la prédication de ses enseignements ou en les lisant. L'apôtre Pierre parlait de tels hommes spirituellement morts, qui avaient écouté des prédicateurs annoncer la bonne nouvelle concernant Jésus, quand il écrivit: "Ces gens rendront compte à celui qui est prêt à juger ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts. En fait, c'est dans ce but que la bonne nouvelle a été déclarée aussi aux morts, afin qu'ils soient jugés quant à la chair du point de vue des hommes, mais qu'ils vivent quant à l'esprit du point de vue de Dieu." — I Pierre 4:5,6, *MN*.

[24] En acceptant la bonne nouvelle et en marchant en harmonie avec elle, les chrétiens deviennent spirituellement vivants du point de vue de Dieu. Au moyen de son esprit vivifiant, Dieu les ramène de la mort spirituelle à la vie, les fait sortir de la condition de condamnés, les ranime pour leur permettre de marcher sur les traces du Fils de l'homme, Jésus-Christ.

[25] La condamnation étant levée, le chrétien "ne vient pas en jugement" car, comme Jésus l'a dit, "il est passé de la mort à la vie". (Jean 5:24, *MN*.) De mort qu'il était, dans ses offenses et ses péchés, le chrétien devient spirituellement vivant. Ce transfert est expliqué par l'apôtre Jean en ces termes: "Ne vous étonnez pas, frères, si le monde vous hait. Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.

23. a) Depuis ce temps-là, comment les "morts" ont-ils pu entendre la voix du Fils de Dieu? b) Comment cette explication concernant ces "morts" se trouve-t-elle confirmée dans I Pierre 4:5, 6?

24. Comment ces "morts" sont-ils ramenés à la vie du point de vue de Dieu?

25. a) Que ne subissent pas ceux qui passent de la mort à la vie? b) Selon Jean, quelle qualité exercent-ils pour prouver qu'ils sont passés de la mort à la vie?

Quiconque hait son frère est un homicide, et vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui." Afin d'aider ses frères chrétiens à continuer de se montrer dignes de recevoir la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses promis par Dieu, Jean ajouta: "Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité." — I Jean 3:13–15, 18, *MN*.

26. Qu'est-ce que cet amour les incite à faire, aussi du point de vue de qui sont-ils vivants?

[26] Cet amour est un fruit de l'esprit de Dieu, et il incite les chrétiens à obéir aux commandements divins. Comme il est écrit dans I Jean 5:3 (*MN*): "Voici ce que signifie l'amour de Dieu: que nous observions ses commandements; et cependant ses commandements ne sont pas pesants." Ceux qui gardent les commandements de Dieu tels qu'ils s'appliquent aux disciples du Christ, sont réellement vivants du point de vue de Dieu. Dès maintenant, ils sont spirituellement vivants.

AU COURS des dix-neuf siècles écoulés, les humains que Dieu a choisis pour devenir des juges adjoints auprès de son Fils dans le Royaume céleste, ont entendu la voix du Fils de Dieu et, ayant été attentifs à ce qu'il leur a dit de faire, ils ont pris possession d'une vie spirituelle pendant qu'ils étaient encore sur la terre. Dieu les a justifiés et sortis de la condition de condamnation du monde des hommes qui sont morts dans leurs offenses, leurs péchés et leur esprit détestable. Au moyen de la mort sacrificielle que son Fils subit en faveur de tous les croyants, Dieu a levé la condamnation à mort qui les frappait. — Rom. 5:1; 8:1–4, *MN*.

1. De quelle vie ceux qui doivent devenir des juges adjoints auprès du Christ ont-ils pris possession alors qu'ils se trouvent encore sur la terre, et comment ont-ils pu le faire?

[2] Parlant de sa participation à l'action divine consistant à faire passer les croyants de la mort à la vie, Jésus-Christ déclara: "Car tout comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui-même." Compte tenu de l'argumentation employée par Jésus dans ce discours, il ne parlait pas ici de ce que certains appellent la "vie inhérente" en son Père céleste ou en lui-même, ni de "la vie en soi", selon la traduction de *Goguel et Monnier* (Jean 5:26). D'après le raisonnement de Jésus, il parlait ici du pouvoir de donner la vie. Ainsi, la *New English Bible* (1961) traduit comme suit ces paroles de Jésus: "Car tout comme le Père a le pouvoir vivifiant en lui-même, ainsi en est-il aussi du Fils, par le don du Père." La traduction catholique anglaise de Mgr Ronald Knox exprime la même idée: "Comme le Père a en lui le don de la vie, ainsi a-t-il donné aussi au Fils d'avoir en lui le don de la vie." La *New World Translation of the Christian Greek Scriptures* (édition de 1950) formule une pensée analogue: "Car tout comme le Père a en lui-même le don de la vie, ainsi

2. Qu'entendait Jésus par l'expression "la vie en lui-même", contenue dans Jean 5:26?

il a donné aussi au Fils d'avoir en lui-même le don de la vie."

[3] Comment, quand et pourquoi le Père céleste donna-t-il à son Fils Jésus-Christ d'avoir en lui ce pouvoir vivifiant? Puisque Jéhovah Dieu est "la source de la vie", il pouvait donner à son Fils d'avoir en lui un pouvoir vivifiant (Ps. 36:10). S'il lui a conféré ce pouvoir, c'est parce que la famille humaine mourait par suite du péché commis par Adam, le premier père humain. — Rom. 5:12.

[4] La vie éternelle ne pouvait être donnée à la race humaine condamnée et mourante que par le moyen d'un sacrifice humain. Pour fournir ce sacrifice destiné à ôter le péché des hommes et lever la condamnation à mort qui les frappait, Jéhovah Dieu, le Père céleste, envoya son Fils en transférant sa vie du ciel à la terre. Il le fit miraculeusement naître sous les traits de l'enfant Jésus, à Bethléhem de Judée. Jésus grandit et devint, à l'âge de trente ans, un homme parfait, l'équivalent d'Adam, homme parfait en Eden. Jésus possédait certes une vie humaine parfaite et libre de toute condamnation, encore fallait-il qu'il la mît à la disposition des hommes en la sacrifiant dans le service de son Père céleste. C'est pourquoi, à l'âge de trente ans, Jésus se présenta pour ce service sacrificiel, pour remplir les fonctions de prêtre de Dieu. Le rédacteur inspiré de la lettre aux Hébreux (10:5–10, *MN*) applique à Jésus les paroles du Psaume 40:7–9, en disant:

[5] "C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit: ' "Sacrifice et offrande, tu n'en as pas voulu, mais tu m'as préparé un corps. Tu n'as approuvé ni holocaustes ni offrande pour le péché." Alors j'ai dit: "Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit de moi) pour faire ta volonté, ô Dieu." ' Après avoir dit d'abord: 'Tu n'as pas voulu ni approuvé sacrifices et offrandes, holocaustes et offrande pour le péché' — sacrifices qui sont offerts selon la Loi — alors il dit en fait: 'Voici, je suis venu pour faire ta volonté.' Il abolit ce qui est le premier pour établir ce qui est le second. Par ladite 'volonté' nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes."

[6] Pour symboliser l'offrande de lui-même à Dieu pour accomplir ce service spécial même jusqu'à la mort, Jésus se fit baptiser dans l'eau par Jean-Baptiste (Mat. 3:13–17). Dès que Jésus eut été immergé dans l'eau, Jéhovah Dieu baptisa son Fils, désormais voué, d'esprit saint descendu du ciel, et le déclara son Fils spirituel. A l'occasion de ce baptême-là, le Père donna au Fils d'avoir en lui-même un pouvoir vivifiant limité. Ce fut grâce à ce pouvoir que le Fils put guérir l'homme malade depuis trente-huit ans, et rendre la vie à des Juifs, même à son cher ami Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours. Cependant, Jésus ne possédait pas encore le pouvoir de donner la vie éternelle aux membres de la famille humaine condamnée. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas encore offert en sacrifice son corps humain parfait en mourant.

[7] Mais Jésus-Christ mort ne pouvait donner la vie à l'humanité condamnée. Aussi, le troisième jour, Jéhovah Dieu le Père, qui a en lui le pouvoir vivifiant, ramena son Fils de la mort à la vie immortelle dans le ciel, comme esprit. Quand Jésus monta au ciel quarante jours après sa résurrection d'entre les morts, il n'emmena pas avec lui le corps humain qu'il avait offert en sacrifice, — c'eût été impossible! — mais il possédait la valeur de sa vie humaine parfaite qu'il avait sacrifiée afin de la présenter à son Père céleste au bénéfice de l'humanité. Dieu, le Père, accepta cette offrande sacrificielle et fit de Jésus-Christ son Grand Prêtre en faveur des hommes. — Héb. 9:24–26.

3. En vertu de quelle qualité Dieu pouvait-il donner à son Fils "d'avoir la vie en lui-même", et pour quelle raison le fit-il?
4, 5. a) Quelles dispositions Dieu prit-il, par le moyen de son Fils, pour donner la vie aux hommes? b) A qui, et en quels termes, les paroles du Psaume 40:7–9 sont-elles appliquées dans Hébreux 10:5–10?
6. En harmonie avec ce qui précède, quel geste symbolique Jésus accomplit-il, et quel pouvoir limité Dieu lui donna-t-il alors?
7. a) Quel pouvoir Dieu exerça-t-il le troisième jour après la mort de Jésus, et comment le fit-il? b) Quelle chose de valeur Jésus possédait-il lorsqu'il remonta au ciel, et quel usage en fit-il?

[8] En accord avec ce qui précède, et à propos de la résurrection des chrétiens et du corps avec lequel ils reviennent de la mort à la vie, l'apôtre Paul écrit: "Il est semé corps physique, il est ressuscité corps spirituel. S'il y a un corps physique, il y en a aussi un spirituel. Ainsi est-il même écrit: 'Le premier homme Adam devint une âme vivante.' Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant." (I Cor. 15: 44, 45, *MN*). L'apôtre Paul appelle Jésus-Christ "le dernier Adam" et il affirme que lors de sa résurrection il devint "un esprit vivifiant".

[9] Voilà comment Jéhovah Dieu, le Père, donna à son Fils Jésus-Christ d'avoir en lui un pouvoir vivifiant. Et voilà ce qui permettait au Fils d'être le Juge, non seulement des vivants, mais aussi des morts, qu'il pourrait ressusciter quand il recevrait son Royaume céleste. C'est pourquoi Jésus-Christ poursuivit son argumentation en disant: "Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme." (Jean 5:27, *MN*). Si le Fils céleste de Dieu n'était pas devenu "Fils de l'homme" pour s'offrir en sacrifice, il n'aurait pas reçu le privilège de détenir un pouvoir vivifiant, et il n'aurait pas été nommé Juge des hommes, Juge des morts et des vivants. Naturellement, la plupart des membres de la race humaine seraient morts quand son Royaume serait établi. Mais cela ne l'empêcherait pas de les juger, puisqu'il possédait désormais un pouvoir vivifiant lui permettant de les convoquer en les faisant sortir de la tombe.

UNE CHOSE PLUS ETONNANTE ENCORE

[10] Lorsque Jésus parla aux Juifs qui cherchaient à le faire mourir, concernant ce pouvoir de donner la vie et de juger, ils furent sans doute étonnés. Mais si ces choses les étonnaient, ils allaient s'émerveiller davantage encore, car ils n'avaient pas tout entendu. Arrivant au point capital, Jésus leur déclara: "Ne vous étonnez pas de cela, parce que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives * entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement. Je ne puis faire une seule chose de ma propre initiative; selon ce que j'entends, je juge; et le jugement que je rends est juste, parce que je cherche, non pas ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé." — Jean 5:28–30, *MN*.

[11] Remarquez que Jésus affirmait là que "tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront", conformément à l'ordre qu'il donnera en sa qualité de Juge revêtu du pouvoir vivifiant. Il faut donc qu'ils ressuscitent tous, c'est-à-dire tous les morts, bons et mauvais, que Dieu garde dans sa mémoire en vue de les ressusciter. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'ils doivent tous ressusciter en même temps, le même jour. Il est vrai que, d'après Jésus, l'"heure" viendrait où ces choses se produiraient, mais il ne parlait sûrement pas d'une "heure" de soixante minutes ou de 3600 secondes.

[12] En écrivant les paroles suivantes, en l'an 98 de notre ère, l'apôtre Jean ne pensait certainement pas à la vingt-quatrième partie du jour: "Petits enfants, c'est la dernière heure, et, comme vous avez entendu dire que l'antichrist vient, déjà maintenant il est survenu beaucoup d'antichrists; de ce fait nous acquérons la con-

8. Lors de sa résurrection, quelle sorte de personne Jésus devint-il?
9. a) En quelle qualité le Fils de Dieu pouvait-il agir désormais? b) Pourquoi fallait-il qu'il devînt "Fils de l'homme", et pourquoi le fait que la plupart des membres de la race humaine sont morts ne l'empêche-t-il pas de les juger?
10. Selon Jean 5:28–30, quelle chose plus étonnante encore Jésus annonça-t-il à ces Juifs qui voulaient le faire mourir?

* Dans ce verset, le mot grec rendu par "tombes commémoratives" n'est pas "taphos", mais "mnemeion" (au pluriel). A ce sujet et commentant Jean 5:28, A. T. Robertson déclare dans son ouvrage "Word Pictures in the New Testament" (volume 5, page 87):
"Dans les tombes ("en tois mnemeiois"). Le mot "taphos" (sépulcre) exprime l'idée d'un ensevelissement ("thapto", ensevelir), comme dans Matthieu 23:27. Le mot "mnemeion" (tiré de "mnaomai, mimnesko", remémorer) désigne un mémorial (un sépulcre en tant que monument)."

11, 12. a) Qui sortira des tombes commémoratives, mais reviendront-ils tous en même temps? b) Pourquoi ne faut-il pas déduire du mot "heure" employé par Jésus que tous les morts ressusciteront simultanément?

naissance que c'est la dernière heure." (I Jean 2:18, *MN*). Il s'ensuit que, dans ce passage, Jésus employait le mot "heure" pour désigner une période pendant le règne du Royaume de Dieu, période ou "heure" critique.

13 Quand Jésus, le Juge, déclara que tous les morts qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, il entendait qu'il y aurait une seule résurrection, qui serait générale et comprendrait tous les morts. Toutefois, il précisa que cette grande résurrection aboutirait à des résultats différents, suivant les gens ressuscités. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule résurrection pour tous les morts, ne suppose pas qu'ils ressusciteront tous en même temps, le même jour, voire la même année. D'autres passages bibliques nous renseignent à ce sujet.

14 Parlant de la certitude de la résurrection, l'apôtre Paul écrivit: "Car de même qu'en Adam tous meurent, ainsi également dans le Christ tous sont rendus vivants. Mais chacun en son propre rang: Christ les prémices, ensuite ceux qui appartiennent au Christ durant sa présence." (I Cor. 15:22, 23, *MN*). Les chrétiens spirituels appelés à devenir des adjoints de Jésus-Christ comme juges dans son Royaume, ne seraient pas tous morts quand Jésus viendrait. Certains d'entre eux achèveraient plus tard leur vie terrestre par une mort sacrificielle, dès qu'ils auraient complété l'œuvre que Dieu leur a confiée sur la terre.

15 Ainsi, ces chrétiens ne seraient pas tous ressuscités simultanément, quand Jésus viendrait. A cet effet, l'apôtre Paul déclare dans I Thessaloniciens 4:16, 17 (*MN*): "Le Seigneur lui-même descendra du ciel avec un appel de commandement, avec une voix d'archange et avec la trompette de Dieu, et ceux qui sont morts en union avec Christ se lèveront premièrement. Ensuite, nous les vivants qui survivons nous serons, ensemble avec eux, emportés dans les nuées pour rencontrer le Seigneur dans l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur." Les mots "premièrement" et "ensuite" se rapportant à la résurrection, indiquent une différence de temps.

16 Concernant ceux qui siégeront sur des trônes célestes comme des adjoints du Juge supérieur, Jésus-Christ, l'apôtre Jean déclare dans Révélation 20:4–6 (*MN*):

17 "Et je vis des trônes, et il y eut ceux qui s'y assirent, et le pouvoir de juger leur fut donné. Oui, je vis les âmes de ceux qui avaient été exécutés à la hache à cause du témoignage qu'ils avaient rendu à Jésus et pour avoir parlé de Dieu, et ceux qui n'avaient adoré ni la bête sauvage ni son image et qui n'avaient pas reçu la marque sur le front et sur la main. Et ils vinrent à la vie et régnèrent avec le Christ pendant mille ans. (Les autres morts ne vinrent pas à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent achevés.) C'est la première résurrection. Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection; sur ceux-ci la seconde mort n'a pas de pouvoir, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant les mille ans."

18 Ceux qui siègent sur des trônes célestes et qui reçoivent "le pouvoir de juger" participent à ce que l'apôtre Jean appelle "la première résurrection". Le qualificatif "première" distingue leur résurrection de celle du reste des hommes. Elle est première, non seulement par rapport à l'importance, mais encore eu égard au temps.

19 L'apôtre Paul pensait à cette question du temps lorsqu'il parla des efforts qu'il déployait "pour voir si je puis à quelque prix que ce soit parvenir à cette résurrec-

13. En disant que tous sortiront des tombes, de quelle sorte de résurrection Jésus parlait-il, et pourquoi ne faut-il pas en conclure qu'ils ressusciteront tous en même temps?
14. Dans I Corinthiens 15:22, 23, comment l'apôtre Paul indique-t-il que la résurrection doit s'effectuer par rang?
15. Dans I Thessaloniciens 4:16, 17, comment Paul montre-t-il que tous ne ressusciteront pas en même temps?
16, 17. Dans Révélation 20:4–6, que déclare Jean à propos de ceux qui seront des juges adjoints auprès de Jésus-Christ dans le ciel?
18. A quelle résurrection participent-ils, et pourquoi est-elle ainsi désignée?
19. a) Dans Philippiens 3:11, comment Paul fait-il allusion au temps de la résurrection? b) Qui aura part à la première résurrection?

tion d'entre les morts qui a lieu plus tôt". (Phil. 3:11, *MN; cf. Rotherham* [angl.].) Selon la promesse de Jésus, ses douze fidèles apôtres figurent parmi ceux qui participent à la "première résurrection" et s'assoient sur des trônes de justice (Mat. 19:27, 28). L'apôtre Paul précisa que ses frères chrétiens, fidèles et sanctifiés, y auraient part également (I Cor. 1:1, 2; 6:2). En tout, ils seront au nombre de 144 000. Dans une vision, l'apôtre Jean les vit marqués au front du sceau du Dieu vivant et se tenant sur le mont Sion céleste avec Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu immolé. — Rév. 7:4–8; 14:1–3, *MN*.

"LES AUTRES MORTS"

[20] La première résurrection, celle des 144 000 qui siègent sur des trônes revêtus du "pouvoir de juger", ne comprend pas "les autres morts". Puisque ces derniers ne participent pas à la première résurrection, ils doivent avoir part à une seconde résurrection, ou à une résurrection ultérieure. Dans la même vision, l'apôtre Jean vit la résurrection des "autres morts" et il en fit la description suivante:

[21] "Et je vis un grand trône blanc et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent de devant lui, et il ne se trouva plus de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône, et des rouleaux furent ouverts. Mais un autre rouleau fut ouvert; c'est le rouleau de vie. Et les morts furent jugés par les choses écrites dans les rouleaux selon leurs actions. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et le Hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés individuellement, selon leurs actions. Et la mort et le Hadès furent lancés dans le lac de feu. Il signifie la seconde mort, le lac de feu. En outre, quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut lancé dans le lac de feu." (Rév. 20:11–15, *MN*). Il est également question du "lac brûlant de feu et de soufre" dans Révélation 21:8 (*MN*), cependant il est mentionné là par rapport aux chrétiens qui étaient appelés pour faire partie des 144 000 mais qui sont rejetés parce qu'ils n'arrivent pas à vaincre le monde à cause de leur lâcheté, de leur manque de foi et de leur retour à la méchanceté.

[22] Il va de soi que la terre et le ciel qui s'enfuient de devant celui qui est assis sur le grand trône blanc ou siège de justice, sont symboliques. Il ne s'agit pas de la terre et du ciel proprement dits, sinon sur quoi les ressuscités pourraient-ils se tenir debout devant le trône de justice? Si la terre s'enfuyait, comment pourraient-ils sortir des tombes commémoratives, du Hadès ou tombe où vont tous les hommes, ou de la mer, où nombre d'entre eux sont morts noyés? On voit donc que la terre et le ciel qui s'enfuient, sont symboliques.

[23] La terre symbolique s'enfuira lorsque Babylone la Grande sera détruite et, aussitôt après, la bête sauvage symbolique, le "faux prophète", les rois de la terre et les armées de ces derniers, seront anéantis dans la guerre d'Har-Magedon décrite dans Révélation 16:13–16; 17:15–18; 19:19–21 (*MN*). Le ciel symbolique s'enfuira quand Satan le Diable et ses démons seront liés et enfermés dans l'abîme pour la durée du règne millénaire au cours duquel le Christ gouvernera la terre (Rév. 20:1–3, *MN*). Ainsi, ces méchantes puissances terrestres et célestes ne seront pas présentes pour gêner le jugement des morts sur la terre pendant les mille ans du règne du Christ.

[24] N'oubliez pas que selon l'apôtre Paul, la résurrection des morts doit se faire dans l'ordre, chacun en son propre rang. Par conséquent, rien ne permet de conclure que les morts sortiront du Hadès et de la mer tous en même temps ou pen-

20, 21. a) A quelle résurrection "les autres morts" participent-ils? En quels termes l'apôtre Jean décrit-il leur résurrection et leur jugement?

22. Pourquoi la terre et le ciel qui s'enfuient sont-ils symboliques?

23. Quand et comment la terre symbolique, puis le ciel symbolique, s'enfuiront-ils?

24. a) Pourquoi serait-il peu raisonnable de prétendre que ce jour de jugement ne durera que vingt-quatre heures? b) Grâce à quel raisonnement arrivons-nous à connaître la durée de ce jour de jugement?

dant un jour de vingt-quatre heures. Un tel jugement précipité n'est nullement nécessaire. Compte tenu du grand nombre de morts, qui se chiffrent par dizaines de milliards, comment pourraient-ils être jugés équitablement en vingt-quatre heures, même par 144 000 juges adjoints et le Juge supérieur, Jésus-Christ? Puisque les 144 000 juges adjoints vivent et règnent avec le Christ pendant mille ans, le jour de jugement des morts durera mille ans. De cette façon, il y aura assez de temps pour juger chaque ressuscité et déterminer si son nom mérite d'être inscrit dans le rouleau de vie. En effet, n'est-il pas écrit dans II Pierre 3:8 (*MN*): "Que ce seul fait n'échappe pas à votre attention, bien-aimés, c'est qu'un jour est devant Jéhovah comme mille ans et mille ans comme un jour." Il convient donc que nous raisonnions en harmonie avec les Ecritures.

[25] Examinons à présent un autre passage qui laisse supposer que la résurrection des morts sur la terre s'effectuera dans l'ordre et en respectant les rangs. Dans Hébreux 11:1 à 12:1, il est question d'une "grande nuée de témoins" qui vécurent avant la mort et la résurrection de Jésus-Christ mais qui, déjà à cette époque-là, étaient des témoins de Jéhovah (Is. 43:10–12; 44:8, *AC*). Dans le trente-cinquième verset du chapitre onze de cette épître aux Hébreux, l'écrivain parle manifestement de tous ces témoins et dit qu'ils doivent obtenir une meilleure résurrection. Ce verset est ainsi conçu: "Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection; mais d'autres hommes furent torturés parce qu'ils ne voulaient pas accepter de libération par quelque rançon, afin d'acquérir une meilleure résurrection."

[26] Il semble que cette "meilleure résurrection" a été préparée pour toute cette "si grande nuée de témoins", ce qui expliquerait pourquoi certains d'entre eux étaient prêts à être torturés et tués afin de l'acquérir. Le chapitre onze nous raconte leurs tribulations et leurs souffrances puis, au verset 38, il est dit au sujet de ces témoins des temps anciens: "Le monde n'était pas digne d'eux." Pendant longtemps, les étudiants chrétiens de la Bible les appelaient "les anciens dignitaires *".

[27] Qu'il y aurait une différence entre la résurrection de cette "nuée de témoins" anciens et celle des 144 000 chrétiens nommés juges avec le Christ au ciel, la lettre aux Hébreux (11:39, 40, *MN*) l'atteste, en disant à propos des témoins des temps anciens: "Et cependant tous ceux-là, bien qu'ils aient reçu témoignage par leur foi, n'ont pas reçu l'accomplissement de la promesse, car Dieu avait prévu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne soient pas rendus parfaits en dehors de nous." Oui, Dieu a prévu quelque chose de meilleur pour les fidèles disciples du Christ, meilleur par rapport à ce que recevra, à la résurrection, la "nuée de témoins" du passé. Cette "nuée de témoins" ne participent pas à la première résurrection, qui est céleste ou spirituelle. Ils ressusciteront sur la terre. Néanmoins, leur résurrection sera meilleure que celle des personnes ramenées de la mort à la vie par les prophètes de l'Antiquité, et dont la Bible dit: "Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection." En effet, ils seront ressuscités sous le Royaume de Dieu gouverné par Christ le Roi. Si donc ils restent fidèles, ils ne mourront pas une deuxième fois.

[28] Le Psaume 45 fait allusion à certains de ces témoins préchrétiens qui auront part à cette "meilleure résurrection". Ce psaume parle prophétiquement des noces du Roi messianique, Jésus-Christ, et de la classe de son épouse, ses 144 000 cohéritiers dans le Royaume céleste. Puis, s'adressant prophétiquement au Roi Jésus-

25, 26. a) Comment le passage d'Hébreux 11: 35 laisse-t-il entendre que la résurrection des hommes sur la terre s'effectuera par rang et dans un ordre déterminé? b) Pour qui cette résurrection-là est-elle réservée, et pendant longtemps comment appelait-on ces hommes?

* Voir le livre "Gouvernement", publié en 1928, pages 256, 258, et aussi le livre "Réconciliation", publié en 1928, pages 282-284.

27. a) Comment le passage d'Hébreux 11: 39, 40 indique-t-il qu'il y a différentes résurrections, et en quoi sont-elles différentes? b) Par rapport à quoi la résurrection des témoins du passé sera-t-elle "meilleure"?
28. A quels ancêtres le Psaume 45: 17 fait-il allusion, et que deviendront-ils?

Christ, le verset 17 (*Jé*) déclare: "A la place de tes pères te viendront des fils; tu en feras des princes par toute la terre." Parmi les ancêtres ou pères de l'homme Jésus, figurent Abraham, Isaac, Jacob et le roi David, qui furent tous des hommes de foi, de fidèles témoins de Jéhovah.

[29] Pour nommer ses fidèles ancêtres "princes par toute la terre" sous son Royaume céleste, Jésus-Christ devra les ressusciter, les faire sortir des tombes commémoratives. Et si les autres habitants de la terre doivent profiter de l'administration de ces princes durant le règne millénaire du Christ, il faudra que ces fidèles ancêtres ou pères de Jésus, qui moururent il y a des milliers d'années, soient ressuscités au début de ce règne. D'autre part, si le Roi régnant Jésus-Christ ne nommait princes que ses pieux ancêtres, il n'y aurait pas beaucoup de princes par toute la terre. D'autres hommes de l'Antiquité faisant partie de cette "grande nuée de témoins" étaient tout aussi fidèles qu'eux. Il est raisonnable de penser que ces autres fidèles témoins du passé seront considérés comme dignes d'être nommés princes dans différentes parties de la terre.

[30] Puisque ces hommes seront désignés pour assumer les fonctions de princes, il semble logique de penser qu'ils seront ressuscités plus tôt que les autres sujets terrestres du Royaume de Dieu. Cela laisse supposer que la résurrection terrestre s'effectuera dans un ordre déterminé et en respectant les rangs. Dans ce cas, le Hadès et la mer ne rendront pas tous leurs morts en même temps, avant que des dispositions soient prises pour accueillir les ressuscités *.

* Dans son ouvrage "Critical and Exegetical Handbook to the Gospel of John, Meyer commente Jean 5:25, 28-30. A la page 186 (1er paragraphe), il fait le commentaire suivant sur le mot "tous" dans Jean 5:28.

"Ce verset n'affirme pas que tous seront ressuscités "en même temps", pas plus que le verset 25 n'affirme que tous les morts spirituels seront vivifiés simultanément."

29, 30. a) Les ancêtres du Christ seront-ils les seuls à être nommés princes par toute la terre? b) Puisqu'ils seront faits princes, que peut-on en déduire pour ce qui est de la résurrection des autres hommes?

"UNE RESURRECTION DE VIE"

[31] Jésus déclara que les tombes commémoratives seraient vidées en une seule opération générale. Il fit remarquer, cependant, que cette résurrection unique produirait des résultats différents, suivant les personnes ressuscitées. Selon Jean 5:28, 29 (*MN*), il affirma: "Tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement." Etant donné que ce passage mentionne deux classes de ressuscités, certains commentateurs de la Bible se sont demandé si Jésus ne parlait pas de deux résurrections †. Mais le Christ ne fait pas ici une distinction entre la "première résurrection" et celle des "autres morts". La distinction qu'il crée ne concerne que l'issue de la résurrection des morts.

[32] Jean 5:29 (*MN*) est le seul verset de la Bible qui contienne le terme "résurrection de vie". D'après Jésus, cette résurrection est réservée à "ceux qui ont fait de bonnes choses". Qui est compris dans cette expression? La Bible répond que ceux qui font de bonnes choses sont TOUS les ressuscités qui obtiennent la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses de Dieu et du Messie, peu importe s'il s'agit de la vie immortelle au ciel comme cohéritiers et adjoints du Juge Jésus-Christ, ou de la vie sur la terre comme humains parfaits sous le Royaume de Dieu et du

† Dans ses "Word Pictures in the New Testament" (édition de 1932, volume V, page 88), A. T. Robertson déclare: "Il y a deux résurrections quant au résultat: l'une pour la vie, l'autre pour le jugement." Notez, deux résurrections uniquement par rapport au résultat.

La "International Standard Bible Encyclopaedia" (édition de 1955, volume IV, page 2564a) cite Jean 6:39, 40, 44, 54; 11:25 et 5:28, 29 à propos de la résurrection, et ajoute: "Il est malaisé de déterminer si ces passages supposent deux résurrections ou soulignent simplement l'extrême différence des conditions de l'unique [résurrection]."

31. a) A propos de Jean 5:28, 29, quelle question s'est posée à l'esprit de certains commentateurs de la Bible? b) Quelle distinction Jésus-Christ fait-il en ce qui concerne la résurrection?

32. Qui sont "ceux qui ont fait de bonnes choses" et qui obtiennent une "résurrection de vie"?

Messie *. Cette vie s'obtient par l'intermédiaire de Jésus-Christ.

33 Participer à la "résurrection de vie" ne veut pas dire qu'on soit ramené instantanément de la mort à la vie parfaite, qu'il s'agisse de la vie au ciel comme créature spirituelle ou de la vie sur la terre comme créature humaine. Pour ce qui est des 144 000 chrétiens qui se montrent dignes de devenir des adjoints de Jésus-Christ, des juges, des rois et des prêtres avec lui dans le ciel, à la résurrection ils deviennent immédiatement parfaits en tant que fils spirituels de Dieu, immortels et incorruptibles. Lorsque leur Chef Jésus-Christ fut ressuscité, il fut rendu parfait instantanément, en sa qualité de principal Fils spirituel de Dieu. La résurrection de ses 144 000 cohéritiers ressemble à la sienne (Rom. 6:5). Quand il traite de la résurrection, l'apôtre Paul parle des fidèles chrétiens qui vivent encore sur la terre à la venue de leur Seigneur et qui n'ont pas besoin d'achever leur carrière terrestre et de s'endormir dans la mort en attendant son retour. Paul écrit dans I Corinthiens 15:49–54 (*MN*):

34 "Et tout comme nous avons porté l'image de celui fait de poussière [le premier homme Adam], nous porterons aussi l'image du céleste [Jésus-Christ]. Cependant je dis ceci, frères, que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, ni la corruption hériter l'incorruption. Voici, je vous dis un saint secret: Nous ne nous endormirons pas tous dans la mort, mais nous serons tous changés, en un moment, en un clin d'œil, durant la dernière trompette. Car la trompette sonnera, et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous serons changés. Car ce qui est corruptible doit revêtir l'incorruption, et ce qui est mortel doit revêtir l'immortalité. Mais quand ce qui est corruptible revêtira l'incorruption et ce qui est mortel revêtira l'immortalité, alors aura lieu la parole qui est écrite: 'La mort est engloutie pour toujours.'"

35 Du fait qu'à la résurrection, les 144-000 sont ramenés instantanément de la mort à la vie spirituelle parfaite dans le ciel, est-ce à dire qu'ils ne sont pas jugés auparavant? Non! Dans II Corinthiens 5:10 (*MN*), l'apôtre Paul écrit ce qui suit à la congrégation des fidèles disciples du Christ: "Car il faut que nous soyons tous manifestés devant le siège de justice du Christ, pour que chacun reçoive son prix pour les choses qu'il a faites par le corps, selon les choses qu'il a pratiquées, que ce soit bien ou vil." Ainsi, les cohéritiers du Christ passent actuellement en jugement.

36 D'où cet avertissement que l'apôtre Pierre leur donne dans I Pierre 4:17,18 (*MN*): "Car c'est le temps fixé pour que le jugement commence par la maison de Dieu. Or s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu? 'Et si le juste est sauvé avec difficulté, où l'impie et le pécheur se montreront-ils?'"

37 Il s'ensuit qu'avant que ses 144 000 cohéritiers ne meurent et ne participent à la "résurrection de vie", le Juge doit s'assurer qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses". Puisque, à la résurrection, ces 144 000 cohéritiers reçoivent instantanément la vie parfaite en tant que créatures spirituelles dans le ciel, ils doivent prouver qu'ils font de bonnes choses à l'époque *actuelle*, tant qu'ils sont dans la chair, avant qu'ils ne soient revêtus d'immortalité et d'incorruptibilité dans les cieux.

* Pendant de nombreuses années, les étudiants chrétiens de la Bible pensaient que la "résurrection de vie" comprenait: 1) l'Église ou congrégation des 144 000 cohéritiers du Christ; 2) la "grande multitude" sans nombre de chrétiens spirituels non compris dans les 144 000, mais soumis à eux dans le ciel; 3) les "anciens dignitaires" dont il est question dans Hébreux 11:1 à 12:1. Voir, par exemple, le livre "La nouvelle création" (publié en anglais en 1904), édition française en 208 pages, page 199, paragraphe 3 et page 198, paragraphe 3, note en bas de page.

33, 34. a) Par "résurrection de vie" faut-il entendre que tous ceux qui y auront part recevront instantanément la vie parfaite? b) Qu'en est-il cependant de la résurrection du Christ et de ses 144 000 cohéritiers, y compris le reste de ceux-ci?

35. Les 144 000 sont-ils jugés avant de ressusciter parfaits, et qu'est-il dit à ce sujet dans II Corinthiens 5:10?

36. A ce propos, quel avertissement est donné aux 144 000 dans I Pierre 4:17, 18?

37. Quand et où les 144 000 doivent-ils prouver qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses"?

LES AUTRES HOMMES QUI FONT DE BONNES CHOSES

38 Qu'en est-il des hommes qui ressusciteront sous le Royaume de Dieu avec l'espoir de parvenir à la vie parfaite sur une terre édénique? Ils n'ont pas besoin d'être transformés instantanément en des humains parfaits, dès qu'ils sortiront des tombes commémoratives. Ce sont leurs œuvres qui détermineront si leur nom est, ou restera, écrit sur le rouleau de vie, mais il ne s'agit pas seulement de leurs œuvres passées. Quelles œuvres feront-ils sur la terre au cours du règne millénaire du Christ? En outre, il faut qu'ils passent par l'épreuve finale, lorsque Satan et ses démons seront déliés et sortiront de l'abîme à la fin des mille ans (Rév. 20:7–10, *MN*). C'est alors, en demeurant fidèles dans cette épreuve, qu'ils prouveront définitivement qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses".

39 Prenons, par exemple, le cas de cette "si grande nuée de témoins" des temps anciens, qui comprend Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, le roi David et Jean-Baptiste. Nous croyons qu'ils seront établis "princes par toute la terre". Ils auront beaucoup de choses à apprendre, surtout concernant le Messie Jésus et les fonctions qu'il remplit dans les desseins et les dispositions de Dieu. Ils devront acquérir l'intelligence de ces choses et être mis à l'épreuve à ce sujet après leur résurrection. Jean-Baptiste fut décapité à peu près deux ans avant que Jésus-Christ mourût, fût ressuscité et remontât au ciel. Jean aura donc bien des choses à apprendre après sa résurrection pour la vie sur la terre, et il devra être mis à l'épreuve relativement à ces choses. N'oubliez pas que, de sa prison, Jean-Baptiste envoya demander à Jésus s'il accomplissait toutes les prophéties concernant le Messie, ou si un autre devait venir pour achever leur accomplissement.

40 Par conséquent, jusqu'à la fin du règne millénaire du Christ, les membres de cette "si grande nuée de témoins" qui reçoivent une "meilleure résurrection", devront prouver qu'ils sont de ceux qui font de bonnes choses. Dans les temps anciens, ils ne disposaient que des sacrifices d'animaux, qui ne pouvaient ôter réellement les péchés. Mais après leur résurrection sur la terre, ils pourront profiter du sacrifice rédempteur de Jésus et des fonctions qu'il remplira en faveur des humains pécheurs, en sa qualité de Grand Prêtre de Dieu. C'est ce qu'ils devront faire s'ils veulent obtenir la vie éternelle.

41 Dans Révélation 7:9–17 (*MN*), la description est donnée d'une "grande foule". Il s'agit d'une classe terrestre. Les humains qui la composent ne sont pas engendrés de l'esprit de Dieu et, par suite, ne sont pas destinés à aller au ciel. Ils font partie des "autres brebis" que le Berger accompli, Jésus-Christ, amène dans son troupeau unique des personnes sauvées, d'après ce qu'il affirma dans Jean 10:16. Toutes les "autres brebis" vivront dans la "nouvelle terre", sous le Royaume céleste de Dieu. Mais beaucoup de membres de la "grande foule" des temps actuels, espèrent survivre à la guerre d'Har-Magedon qui mettra fin au présent système de choses, tout comme les fils et les belles-filles de Noé survécurent au déluge avec Noé et sa femme dans l'arche. Ils espèrent ainsi entrer, sans mourir, dans le nouveau système de choses qui suivra Har-Magedon. Ils ne seront pas transformés instantanément et ne deviendront pas des créatures humaines parfaites immédiatement après la guerre d'Har-Magedon. En tant que classe, ils ne parviendront pas à la perfection humaine, grâce à l'aide du Royaume, avant la fin du règne millénaire du Christ.

42 Nombre de ceux qui composent cette

38. Quant à ceux qui ressusciteront avec l'espoir de vivre éternellement sur la terre, qu'est-ce qui détermine si leur nom est, ou restera, écrit sur le "rouleau de vie"?
39, 40. a) Que devra apprendre cette "si grande nuée de témoins", y compris Jean-Baptiste? b) Que devra prouver cette "nuée de témoins", et de quelle rédemption pourra-t-elle profiter?

41. a) A quelle classe appartient la "grande foule" mentionnée dans Révélation 7:9–17? b) A quoi espère-t-elle survivre, et atteindra-t-elle instantanément la perfection humaine?
42. Quant aux membres de la "grande foule" qui meurent avant la guerre d'Har-Magedon, quand parviendront-ils à la perfection humaine et prouveront-ils qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses"?

"grande foule" sont restés fidèles dans le service de Dieu jusqu'à la mort. D'autres mourront avant la guerre d'Har-Magedon. Tous ceux-là auront besoin d'entendre la voix du Fils de l'homme glorifié et de sortir des tombes commémoratives par une résurrection. Ils ne seront pas ressuscités parfaits, pas plus que les survivants terrestres de la guerre d'Har-Magedon ne seront transformés instantanément en des humains parfaits immédiatement après Har-Magedon. Comme ces survivants d'Har-Magedon, ceux qui sortiront des tombes commémoratives ne parviendront à la perfection humaine qu'à la fin du règne millénaire du Christ. Puis ils devront affronter Satan et ses démons, déliés de leur prison, et prouver qu'ils veulent continuer de faire de bonnes choses. Ceux-là seuls qui auront "fait de bonnes choses", malgré la brève libération de Satan, obtiendront la vie éternelle sur la terre.

[43] A propos des morts en général, Révélation 20:11–13 (*MN*) déclare que le Hadès et la mer rendront les morts qui sont en eux. Parmi ces morts se trouveront les fidèles prophètes et témoins des temps anciens, d'Abel à Jean-Baptiste, les membres de la "grande foule" qui meurent avant Har-Magedon, et les autres morts qui, pour reprendre les propres termes de Jésus, "sont dans les tombes commémoratives".

[44] A présent, la question suivante se pose: Qui aura son nom écrit ou gardera son nom écrit dans le "rouleau de vie"? Manifestement, ce seront "ceux qui ont fait de bonnes choses", d'après le jugement final. Pour être rangés définitivement dans cette catégorie, ils devront conformer leur vie aux instructions divines données dans les "rouleaux" symboliques qui seront ouverts pendant le règne millénaire du Christ. Ils auront besoin de ces rouleaux pour guider leurs actions durant le règne du Christ, car ceux qui seront debout devant le "grand trône blanc" seront jugés "selon leurs actions". — Rév. 20:12, *MN*.

[45] Lors de l'épreuve décisive, quand Satan et ses démons seront déliés pour un peu de temps à la fin du règne millénaire du Christ, ces morts devront garder leur fidélité. C'est seulement après avoir subi victorieusement cette épreuve finale qu'ils seront déclarés juridiquement comme figurant définitivement parmi "ceux qui ont fait de bonnes choses". Leurs noms seront trouvés écrits "dans le livre de vie". Oui, certains seront trouvés écrits dans le livre de vie, car Révélation 20:15 (*MN*) parle de ce qui arrivera à ceux qui n'y sont pas écrits. Ils subiront "la seconde mort". Là, enfin, on saura qui, parmi ceux qui seront sortis des tombes commémoratives, en sera sorti "pour une résurrection de vie".

43. Qui sont les morts mentionnés dans Révélation 20:11–13?
44. Quelle question se posera alors à leur sujet, et selon quoi seront-ils jugés?

45. a) Quand certains d'entre eux seront-ils rangés juridiquement parmi "ceux qui ont fait de bonnes choses"? b) Que subiront ceux qui ne seront pas trouvés écrits dans le livre de vie?

La lumière croît!

"... Aujourd'hui, le fait extraordinaire c'est que depuis trente ans environ, des théologiens éminents, les premiers de l'église luthérienne, ont aussi avoué leur conviction que l'âme meurt à la mort, quoique cette conviction soit fondée sur un tout autre mobile que celui avancé par les représentants de l'idée matérialiste et associée à des espérances que ceux-là ne connaissent pas. Qu'est-ce qui amène les théologiens évangéliques de marque à reconnaître ce dogme de l'anéantissement total de l'homme à la mort, idée qui, au sein de l'église chrétienne, a été propagée avec énergie par les seuls Etudiants de la Bible (témoins de Jéhovah)?... Dieu, qui seul possède l'immortalité peut nous rendre la vie par une résurrection comme conséquence d'un acte de rédemption." (Le professeur Dr Koeberle de Tuebingue (Allemagne) dans "Le *Kirchenbote* pour le canton de Zurich (Suisse).

QUI sont "ceux qui ont pratiqué des choses viles" et qui, d'après les paroles de Jésus consignées dans Jean 5:29 (*MN*), sortiront des tombes commémoratives "pour une résurrection de jugement"? Il s'agit manifestement de tous ceux qui n'auront pas prouvé que leur résurrection était une "résurrection de vie".

[2] Dans l'expression "résurrection de jugement", Jésus employait-il le terme "jugement" dans le sens d'une possibilité qu'aurait l'accusé de faire l'objet d'une décision favorable de la part du juge? Non! Ici, le mot "jugement" ne désigne pas un procès dont deux issues sont possibles: soit que le juge trouve le prévenu non coupable et le relaxe, ou bien qu'il prononce une condamnation contre lui*. "Jugement" exprime l'action de juger, la faculté de l'esprit permettant de bien juger les choses et de former une opinion, la décision judiciaire d'un tribunal†. La décision doit être favorable ou défavorable. De quel "jugement" s'agit-il ici, dans Jean 5:29?

[3] Le fait même que dans ce verset le jugement touche "ceux qui ont pratiqué des choses viles", indique qu'il s'agit d'un jugement défavorable, d'un jugement de condamnation. Au sujet de ceux qui ont l'habitude de pratiquer des choses viles, Jésus déclara: "Celui qui pratique des choses viles hait la lumière et ne vient pas à la lumière, afin qu'on ne reprenne pas ses œuvres. Mais celui qui fait ce qui est vrai vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées comme ayant été accomplies en harmonie avec Dieu." (Jean 3:20, 21, *MN*). Nous mettant en garde contre la jalousie et l'esprit de querelle, Jacques (3:14–16, *MN*) écrit: "Ce n'est pas là la sagesse qui descend d'en haut, mais c'est la sagesse terrestre, animale, démoniaque. Car là où sont la jalousie et l'esprit de querelle, là sont le désordre et toute chose vile." — Voir Tite 2:8, *MN*.

* Commentant l'expression "résurrection de condamnation" ou de "damnation" que l'on trouve dans Jean 5:29 selon la "Bible de Crampon" et la "version du roi Jacques" (angl.), le livre "La nouvelle création" déclare dans une note au bas de la page 198:

"Certaines versions de la Bible rendent ce passage en faisant figurer l'expression "résurrection de condamnation". C'est une grave erreur qui a obscurci la compréhension de beaucoup de personnes relativement à la véritable signification de ce texte. Plusieurs personnes en ont conclu que nombre d'individus ressusciteront simplement pour être condamnés ou maudits de nouveau. C'est l'inverse qui est la vérité. Le mot traduit par "condamnation" est le mot grec "krisis" qui se présente plusieurs fois dans le même chapitre et est parfaitement rendu par le mot jugement; c'est ainsi qu'il faut le traduire dans ce cas également."

"Krisis" est rendu par "jugement" dans la "Traduction du monde nouveau".

† Les divers sens du terme grec "krisis" sont expliqués dans "A Greek Lexicon" de Liddell et Scott (volume I, page 997a), comme suit:

"1. "séparation", "distinction"; 2. "décision", "jugement"; 3. "choix", "élection"; 4. "interprétation" de rêves ou de présages, LXX, Daniel 2:36; II. "jugement" d'un tribunal; b. "résultat d'un procès", "condamnation", Matthieu 10:15; 2. "épreuve" d'habileté ou de force 3. "dispute". III. "événement", "issue"; 2. "phase critique" d'une maladie."

L'ouvrage "A Greek and English Lexicon to the New Testament" de Parkhurst (édition de 1845, page 342a) explique en ces termes les significations de "krisis" dans les Ecritures grecques chrétiennes: "I. "jugement"; II. "Jugement", "justice", Matthieu 23:23. Comparez 12:20; III. "jugement de condamnation", "condamnation", "damnation" (Marc 3:29; Jean 5:24, 29); IV. "la cause" ou "motif de la condamnation" ou de "la punition", Jean 3:19; V. "une certaine cour de justice" des Juifs, Matthieu 5:21, 22."

Les significations du verbe grec "krinein" ("juger") sont semblables à celles de "krisis" citées ci-dessus.

1. Dans Jean 5:29, qui sont "ceux qui ont pratiqué des choses viles"?

2, 3. a) Dans Jean 5:29, le mot "jugement" désigne-t-il un procès dont deux issues sont possibles? b) Qui est touché par ce jugement, et qu'indique ce fait, à la lumière d'autres passages de l'Ecriture?

[4] Dans plusieurs versets de la Bible, les termes "juge" et "jugement" emportent l'idée de condamner ou de condamnation. En voici quelques exemples: Jude 4, 14, 15 (*MN*) déclare: "Certains hommes se sont glissés parmi vous, qui, il y a longtemps, ont été établis par les Ecritures pour ce jugement, des hommes impies, qui changent la bonté imméritée de notre Dieu en excuse pour se conduire de manière dissolue et qui trahissent notre seul Propriétaire et Seigneur, Jésus-Christ." "Voici, Jéhovah est venu avec ses saintes myriades, pour exécuter le *jugement* [*krisis*] contre tous et pour condamner tous les impies." Il est écrit dans Actes 7:7 (*MN*), à propos de l'Egypte: "'Et cette nation pour laquelle ils [les Israélites] travailleront comme des esclaves, je la jugerai,' a dit Dieu, 'et après ces choses ils sortiront et me rendront un service sacré en ce lieu.'"

[5] L'apôtre Paul nous conseille de ne pas nommer à un service "un homme fraîchement converti, de peur qu'il ne s'enfle d'orgueil et ne tombe dans le jugement [*krima*] passé sur le Diable". — I Tim. 3:6, *MN*.

[6] L'empire mondial de la fausse religion, qui porte le nom symbolique de Babylone la Grande, ne sera jamais ressuscité après sa prochaine destruction. C'est pourquoi on peut lire ce qui suit dans Révélation 18:8, 20; 19:2 (*MN*): "Elle sera entièrement brûlée par le feu, parce que Jéhovah Dieu, qui l'a jugée, est fort." "Soyez joyeux à son sujet, ô ciel, et vous saints, apôtres et prophètes, parce que, pour vous, Dieu a tiré judiciairement châtiment d'elle!" "Parce que ses jugements sont vrais et justes. Car il a exécuté le jugement sur la grande prostituée qui corrompait la terre par sa fornication, et il a vengé le sang de ses esclaves, le réclamant de sa main."

4. De quelle sorte de jugement est-il question dans Jude 4, 14, 15 et Actes 7:7?

5. En ce qui concerne les nominations, contre quelle sorte de jugement faut-il protéger l'homme fraîchement converti?

6. Selon Révélation 18:8, 20 et 19:2, quelle sorte de jugement Babylone la Grande subira-t-elle?

[7] Le terme hébreu *mispat* est employé dans le sens de "cause ou motif d'une condamnation". Au sujet de Babylone, il est écrit dans Jérémie 51:9 (*AC*): "Car son jugement atteint jusqu'aux cieux." Selon le Psaume 9:20 et Joël 3:12, les nations sont jugées défavorablement. Abdias 21 (*AC*) déclare concernant la nation impie d'Esaü ou Edom: "Il y aura sur la montagne de Sion des libérateurs qui jugeront la montagne d'Esaü et le règne sera à Jéhovah."

[8] Nicodème, l'un des chefs des Juifs, défendit Jésus-Christ en disant: "Notre loi ne juge pas d'homme à moins qu'on ne l'ait d'abord entendu et qu'on ait pu savoir ce qu'il fait, n'est-ce pas?" (Jean 7:51, *MN*). Selon Matthieu 23:33 (*MN*), Jésus interpella les scribes et les Pharisiens juifs en ces termes: "Serpents, descendance de vipères, comment pourrez-vous fuir le jugement de la Géhenne?" S'il faut fuir ce jugement (*krisis*), comment ce terme pourrait-il désigner l'occasion d'échapper à la Géhenne ou destruction éternelle? Ce mot n'implique pas cette idée-là.

CONTRASTES, CONTRAIRES

[9] N'oubliez pas que dans Jean 5:29 (*MN*), Jésus-Christ raisonnait par contraste. Il opposait "ceux qui ont fait de bonnes choses" à "ceux qui ont pratiqué des choses viles". De même, il mettait la "résurrection de vie" en contraste avec la "résurrection de jugement".

[10] Ailleurs, Jésus fit contraster le salut (la vie) au jugement. Par exemple, après avoir parlé du grand amour dont Dieu a fait preuve envers le monde des hommes, Jésus déclara: "Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui exerce la foi en lui ne doit pas être jugé. Celui qui n'exerce pas

7. De quelle sorte de jugement est-il question dans Jérémie 51:9, Psaume 9:20, Joël 3:12 et Abdias 21?

8. De quel jugement s'agit-il dans Jean 7:51 et Matthieu 23:33?

9, 10. a) Dans Jean 5:29, quelle forme de raisonnement Jésus emploie-t-il? b) Quelle comparaison Jésus fait-il dans Jean 3:17-19?

la foi est déjà jugé, parce qu'il n'exerce pas la foi dans le nom du Fils unique de Dieu. Or voici la base du jugement [ou voici le *krisis*], que la lumière est venue dans le monde mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises." (Jean 3:17-19, *MN*). Dans les versets précités, les mots juger et jugement emportent chaque fois l'idée de la condamnation. Ils sont mis en contraste avec le salut, la vie éternelle. — Comparez Jean 12:47 et Matthieu 25:46.

11 Dans Jean 5:24 (*MN*), quelques versets seulement avant de mentionner la résurrection des morts, Jésus fit ressortir le même contraste entre la vie et le jugement, en disant: "Celui qui entend ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie." Il s'ensuit que, dans Jean 5:28,29, Jésus montrait les deux résultats opposés auxquels pouvait aboutir la résurrection générale de ceux qui sont dans les tombes commémoratives.

12 Ces deux issues possibles sont les suivantes: 1) la "vie" ou 2) le "jugement", c'est-à-dire un jugement de condamnation, une condamnation ou une "damnation", selon le langage archaïque de la *version du roi Jacques* en anglais, châtiment qui consiste à être éternellement privé de la vie dans quelque endroit que ce soit.

13 Jésus n'oppose pas la "vie" à un "jugement" dont le résultat est incertain, pouvant être la vie, si l'homme ressuscité cesse de pratiquer des choses viles, ou la mort, s'il persiste à les pratiquer. Sinon, il n'y aurait pas de contraste véritable, car la vie éternelle pourrait s'obtenir aussi bien par la "résurrection de jugement" que par la "résurrection de vie". Et dans ce cas, puisque Jésus déclara que "tous" sortiront des tombes pour une "résurrection" de vie ou de jugement, il faudrait en déduire que "tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives", qui entendront la voix de Jésus et en sortiront, obtiendront le salut, un salut universel. Bien au contraire, le mot "jugement" ne signifie pas ici un jugement qui peut être favorable ou défavorable, mais un verdict ou sentence qui condamne ceux qui pratiquent des choses viles à la privation de la vie sous quelque forme que ce soit.

14 En conséquence, deux classes générales sont désignées dans Jean 5:28,29, dont l'une se différencie de l'autre par l'issue de sa ligne de conduite après la résurrection. Dans Jean 5:29, Jésus applique le terme grec *krisis* uniquement à ceux qui font des choses viles. Il ne faut pas en conclure cependant que ceux qui obtiennent la "résurrection de vie" ne seront pas éprouvés avant de prendre réellement possession de la vie éternelle *. Pour ce qui est des 144 000 qui deviennent des juges adjoints auprès de Jésus-Christ dans le ciel, ils entrent instantanément en possession de la vie spirituelle, parfaite et immortelle, avec le Christ. Mais ils ont subi des épreuves ici-bas, car il est dit à leur sujet dans I Pierre 4:17 (*MN*): "C'est le temps fixé pour que le jugement commence par la maison de Dieu. Or s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu?" Par suite, lorsqu'ils meurent fidèles dans la chair, leur période de jugement arrive à son terme. A l'heure marquée de Dieu, ils participent à la "première résurrection" et alors "la seconde mort n'a pas de pouvoir"

11, 12. a) Quelle comparaison Jésus fait-il dans Jean 5:24? b) D'après Jean 5:28, 29, quels sont les deux résultats auxquels peut aboutir la résurrection de ceux qui sont dans les tombes commémoratives?
13. a) Pour qu'il y ait un contraste véritable entre "la vie" et "le jugement", quelle interprétation du mot "jugement" faut-il repousser? b) Par conséquent, que signifie dans ce passage le mot "jugement"?

* Dans son "Critical and Exegetical Hand-book to the Gospel of John" (page 187, lignes 4–7), Meyer fait le commentaire suivant sur la résurrection de "krisis" mentionnée dans Jean 5:29: "krisis"] il s'agit d'un "jugement" et d'après le contexte ce jugement est à prendre dans le sens d'une "condamnation" (à la mort éternelle dans la Géhenne); il s'ensuit que le terme "anastasis zoés" ["résurrection de vie"] n'exclut pas un acte de jugement qui accorde la "zoé" [vie]."

14. a) Puisque le mot "jugement" n'est appliqué ici qu'à "ceux qui ont pratiqué des choses viles", faut-il en conclure que ceux qui obtiendront la vie ne seront pas éprouvés? b) Etant donné que les 144 000 sont rendus parfaits instantanément dans le ciel, quand se situe leur période de jugement?

sur eux (Rév. 20:4–6, *MN*). Désormais, ils deviennent des juges, au lieu de passer en jugement.

[15] Mais quand le jugement sera-t-il prononcé et exécuté sur ceux qui sortent des tombes commémoratives pour une "résurrection de jugement" sur la terre? Ce ne sera pas aussitôt après qu'ils se seront mis debout devant le "grand trône blanc et celui qui [est] assis dessus", mais après qu'ils auront "pratiqué des choses viles", soit pendant le règne millénaire du Christ, soit à la fin des mille ans, quand Satan et ses démons seront déliés et sortiront de l'abîme afin de mettre à l'épreuve l'humanité régénérée.

[16] Selon Révélation 20:11–15 (*MN*), tous les habitants de la terre qui seront rendus par la mer, le Hadès et la mort, auront l'occasion de faire inscrire leur nom "dans le livre de vie". Pour se montrer dignes d'y figurer, il leur faudra vivre conformément aux instructions renfermées dans "les rouleaux" qui seront alors ouverts et d'après lesquels ils seront jugés. Certains d'entre eux seront peut-être trouvés indignes avant la fin des mille ans. Ils pourront être condamnés à la "seconde mort" et exécutés sur-le-champ parce que, se livrant à des choses viles, ils auront refusé de satisfaire aux exigences du Royaume et de progresser vers la perfection et la sainteté humaines.

[17] D'autres humains seront exécutés après le terme des mille ans. Ils seront alors parvenus à la perfection humaine et seront à même de vivre sans péché, en accord avec toutes les lois divines et avec la souveraineté universelle de Dieu. Mais lorsque Satan et ses démons seront déliés afin de mettre les hommes à l'épreuve, certains de ces derniers agiront d'une manière vile, se détourneront de la justice et prendront position du côté de Satan le Diable, le grand rebelle et ennemi de la souveraineté universelle du Dieu très-haut. A cause de cette vilenie, ils échoueront lors de l'épreuve finale et ils seront trouvés indignes de la vie éternelle. C'est alors qu'ils composeront "ceux qui ont pratiqué des choses viles".

15. Quand sera exécuté le jugement prononcé contre ceux qui auront part à la "résurrection de jugement"?
16. Que faudra-t-il faire pour figurer dans "le livre de vie", quand certains pourront-ils subir la "seconde mort", et pourquoi?
17. Quand certains autres seront-ils exécutés, et pourquoi alors seulement?

UN AVERTISSEMENT

[18] Il est écrit dans Révélation 20:14,15 (*MN*): "Il signifie la seconde mort, le lac de feu. En outre, quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut lancé dans le lac de feu." Pour ces humains, la résurrection qu'ils recevront quand ils sortiront des tombes, se révélera être une "résurrection de jugement" ou de destruction, parce qu'à l'heure de la décision judiciaire déterminant s'ils méritent la vie ou la condamnation, leurs actions les classeront parmi "ceux qui ont pratiqué des choses viles".

[19] Que personne ne déduise de ce qui précède que notre comportement actuel est sans grande importance et que notre avenir éternel sera fixé selon notre façon de nous conduire après Har-Magedon, sous le Royaume de Dieu. N'oublions pas I Pierre 4:17, où il est dit que le temps fixé est là pour que le jugement commence par la maison chrétienne de Dieu. Ne perdons pas de vue non plus que l'"heure de son jugement", c'est-à-dire du jugement divin, est arrivée pour Babylone la Grande (l'empire mondial de la fausse religion). Elle est tombée sous le coup d'un jugement défavorable, et Dieu va bientôt l'anéantir. Les rois de la terre et leurs armées se rassemblent également, sous l'influence des démons, et ils seront détruits à Har-Magedon. Désirons-nous être anéantis avec eux et perdre l'espoir de ressusciter d'entre les morts? Sinon, sortez de Babylone la Grande *dès maintenant!* Cessez de marcher avec les nations vers Har-Magedon. Fuyez le jugement de la Géhenne! — Rév. 14:7,8; 16:13–16; 18:4; 19:19–21, *MN*.

18. A quelle sorte de résurrection ces gens-là auront-ils eu part?
19, 20. a) Faut-il déduire de cette explication de Jean 5:28,29 que notre comportement actuel est sans importance? b) Comment l'avertissement donné par Pierre et l'accomplissement des prophéties nous aident-ils à répondre à cette question?

[20] Conformément à la parabole que Jésus prononça à la fin de sa prophétie sur la fin du présent système de choses, les gens des nations se séparent actuellement les uns des autres, les brebis d'avec les boucs. Voulez-vous être rangé parmi les "boucs"? Sûrement pas, car "ceux-ci iront au retranchement éternel [châtiment qui est le contraire de la vie], mais les justes [les brebis] à la vie éternelle". — Mat. 25:31–46, *MN*.

[21] Il ne reste que peu de temps avant la destruction de Babylone la Grande et la guerre d'Har-Magedon. S'il devait nous arriver de mourir avant ces événements, nous voudrions mériter d'être conservés dans la mémoire de Dieu, être comme dans les "tombes commémoratives". Alors, à l'heure fixée, nous entendrions la voix du Fils de l'homme et nous sortirions des tombes pour ce qui pourrait s'avérer être une "résurrection de vie", car nous aurions la possibilité d'obtenir la vie éternelle dans l'ordre de choses nouveau et juste de Dieu. Mais nous pouvons aussi figurer parmi ceux de la "grande foule", qui survivront à la guerre d'Har-Magedon et entreront directement, sans passer par la mort, dans le nouvel ordre de choses de Dieu.

21. a) S'il nous arrivait de mourir avant la destruction de Babylone la Grande et la guerre d'Har-Magedon, dans quelle condition voudrions-nous nous trouver? b) Mais quelle autre possibilité s'offre à nous?

[22] Dès lors, ne convient-il pas que nous nous gardions de pratiquer des choses viles et que nous nous préparions en vue d'entrer dans l'ordre de choses nouveau et juste? Par amour pour la justice, nous choisirons *dès maintenant* de pratiquer de bonnes choses, en accord avec la volonté de Dieu et à l'exemple du Christ. Ainsi, nous ferons déjà des progrès sur le chemin de la justice qui conduit à la vie éternelle dans le bonheur, en harmonie avec Dieu.

22. Aussi, que devrions-nous faire dès maintenant, et quel en sera l'avantage pour nous?

JEUNES GENS, *gardez votre intégrité à l'école*

TOUS les chrétiens, qu'ils soient jeunes ou âgés, ont la responsabilité de garder leur intégrité envers Jéhovah Dieu. Toutefois, en ce qui concerne le maintien de l'intégrité, les jeunes croient parfois que leur fardeau de responsabilité est moins lourd que celui des chrétiens plus âgés. Pourtant, jeunes gens, si vous reconnaissez être de vrais témoins de Jéhovah, vous ferez bien alors de garder présente à l'esprit l'obligation que vous avez de garder en tout temps votre intégrité. Ne pensez pas que votre jeunesse soit une excuse pour vous soustraire aux conséquences qu'entraîne la violation des principes bibliques. Si vous voulez vous montrer dignes de la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses de Dieu, appliquez assidûment les principes bibliques à votre vie, en gardant votre intégrité pendant vos années d'école.

Quels sont quelques-uns des principes bibliques qui vous aideront à garder votre intégrité envers Dieu?

"FUYEZ L'IDOLATRIE"

L'un de ces principes est énoncé dans I Corinthiens 10:14: "Fuyez l'idolâtrie." Ce commandement donné aux chrétiens renferme la pensée exprimée dans le deuxième des Dix Commandements, où nous lisons: "Tu ne te feras pas d'image taillée ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. Car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu jaloux [un Dieu qui exige un dévouement exclusif, *NW*]." — Ex. 20:4,5, *AC*.

Au cours des siècles, les vrais chrétiens ont fui l'idolâtrie, afin de rendre à Dieu un dévouement exclusif. Pour montrer comment les premiers chrétiens gardèrent leur intégrité en fuyant toute forme d'idolâtrie, le livre *A History of Civilization* de Brinton, Christopher et Wolff, dit ceci: "Pour maintenir dans une même sujétion ce vaste assemblage de peuples [dans l'empire romain] et leur donner, en symbole de cette unité, quelque chose de comparable à un drapeau national, l'empereur fut déifié (...). [Mais] le vrai chrétien (...) ne pouvait se résoudre à faire ce qui, de la part d'un étranger, n'était qu'un geste décent, comme le fait aujourd'hui d'ôter son chapeau quand passe le drapeau au cours d'un défilé."

Même sous la persécution, les premiers chrétiens n'obéissaient pas aux hommes qui les mettaient en demeure d'accomplir un acte religieux à l'égard d'emblèmes nationaux ou d'hommes idolâtrés car, en cédant à leurs exigences, ils auraient rendu aux idoles un service sacré qu'on ne doit rendre qu'à Dieu (Rom. 1:25). Aujourd'hui, nous ferons bien de suivre l'exemple des premiers chrétiens en fuyant toute forme d'idolâtrie.

NE FAITES "PAS PARTIE DU MONDE"

Un autre principe biblique que les jeunes chrétiens voués devraient appliquer à leur vie, se rapporte à la séparation d'avec ce monde d'humains impies. C'est ce que Jésus enseigna à ses disciples, à propos desquels il dit: "Ils ne font pas partie du monde, tout comme je ne fais pas partie du monde." (Jean 17:16, *MN*). Jésus-Christ nous montra, par l'exemple, ce que signifie se tenir séparé du monde. Non seulement il rejeta les principes immoraux des gens qui l'entouraient, mais encore il se tint à l'écart de la politique. Il repoussa l'offre du Diable, qui lui promettait la royauté sur tous les royaumes politiques de la terre (Mat. 4:8–10). Il refusa d'avoir la moindre participation à l'arrangement politique que le monde des humains incroyants avait établi. C'est pourquoi il repoussa la tentative des habitants d'une certaine localité qui voulaient le faire roi; il "se retira de nouveau dans la montagne, tout seul". — Jean 6:15, *MN*.

Non seulement Jésus se tint à l'écart de la politique, mais aux environs de l'an 96 de notre ère, en sa qualité de Fils de Dieu ressuscité, il donna à son apôtre Jean la vision d'une bête sauvage, montant de la mer, qui avait sept têtes et dix cornes. Puisque la Révélation fut présentée en symboles, la bête sauvage est symbolique. En accord avec l'explication que la Bible elle-même donne des bêtes sauvages dont il est parlé dans le livre de Daniel, dans les chapitres sept et huit, la bête sauvage que Jean aperçut dans sa vision préfigurait l'organisation politique visible du Diable, agissant, au cours des siècles, sous la direction de sept têtes successives. Qui donna à cette bête politique symbolique sa puissance? La Bible dit: "Le dragon donna à la bête sa puissance et son trône et une grande autorité." (Rév. 13:2, *MN*). Puisque le Dragon, le Diable, donne à la bête politique symbolique sa puissance, il serait sage de la part des chrétiens de suivre le conseil et l'exemple de Jésus en refusant de se mêler aux affaires politiques du monde des humains incroyants.

SOYEZ "DOUX ENVERS TOUS"

La Bible montre aussi que les vrais chrétiens doivent cultiver le fruit de l'esprit saint de Dieu dans leur vie. Ce fruit

comprend l'amour, la paix, la bonté, la douceur et la maîtrise de soi (Gal. 5:22, 23). C'est pourquoi il est dit aux chrétiens, qu'ils soient jeunes ou âgés: "Un esclave du Seigneur n'a pas à se quereller, mais il doit être doux envers tous, qualifié pour enseigner, se contenant sans cesse sous le mal." (II Tim. 2:24, *MN*). Pour suivre ce conseil, il nous faut être doux, dans notre langage comme dans notre conduite. Nous ne devrions pas chercher noise à tout le monde ou provoquer des querelles. Nous devrions apprendre à refréner nos sentiments, même sous la provocation.

Après avoir noté certains principes bibliques que le chrétien est tenu d'observer pour garder son intégrité envers Dieu, considérez ce qu'implique pour vous le fait d'aller en classe. Vous y allez pour apprendre à lire et à écrire, étudier l'histoire et faire peut-être l'apprentissage d'un métier. Mais en votre qualité de chrétiens, et tandis que vous allez à l'école, vous ne voudrez pas adopter l'"esprit du monde", car Jésus a dit de ses disciples qu'ils ne font "pas partie du monde". Et l'un de ses apôtres inspirés, Paul, écrivit: "Cessez de vous façonner sur ce système de choses, mais soyez transformés en renouvelant votre esprit, afin d'examiner pour vous-mêmes quelle est la bonne et l'agréable et la parfaite volonté de Dieu." (I Cor. 2:12; Jean 15:19; Rom. 12:2, *MN*). Un chrétien ne peut donc pas participer à toutes les activités de ce monde. Dans sa conduite, il doit se laisser guider par la "parfaite volonté de Dieu", telle qu'elle est exposée dans la Bible. Il est évident que la Bible ne donne pas des commandements précis sur tous les cas qui peuvent se présenter, mais elle énonce des principes qui devraient nous guider.

VOTRE ATTITUDE LORS DES CEREMONIES DU SALUT AU DRAPEAU

Considérons, par exemple, la cérémonie du salut au drapeau qui se pratique fréquemment dans les écoles de certains pays. Quels sont les principes bibliques qui gouverneront l'attitude du chrétien au moment où la classe participera à cette cérémonie?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un drapeau? C'est une image faite par l'homme, une représentation de l'Etat. Les drapeaux portent souvent des représentations de choses qui sont dans le ciel, comme les étoiles, ou qui sont sur la terre. C'est pourquoi le chrétien voué, qui s'agenouillerait devant un drapeau, ou le saluerait, violerait le Deuxième Commandement, ainsi que l'ordre donné aux chrétiens de 'fuir l'idolâtrie'.

Dans certains pays, on s'attend que les enfants se mettent à genoux pour baiser le drapeau. Ailleurs, on salue l'emblème national, le bras tendu ou la main levée à hauteur du front ou posée sur le cœur. Toutes ces façons de rendre hommage au drapeau ont la même signification fondamentale. Toute forme de salut accomplie devant une image avec la main ou avec le corps, constitue un acte d'idolâtrie, que la conscience du chrétien lui interdit de faire. Néanmoins, il ne se mêle pas de ce que font les autres sous ce rapport.

Mais qu'en est-il si l'on ne vous demande pas de saluer le drapeau, mais simplement de le tenir, soit dans un défilé, soit dans une salle de classe, pour que les autres le saluent? Serait-ce 'fuir l'idolâtrie'? Bien au contraire, car vous vous trouveriez au centre de la cérémonie idolâtrique.

Le même principe s'applique aux marches, dans les défilés patriotiques, et auxquelles les élèves participent dans de nombreux pays. Il est bien évident que les gens qui se joignent à ces marches participent à la cérémonie et montrent qu'ils donnent leur soutien à l'objet que le défilé met en honneur. La conscience du témoin de Jéhovah lui interdit de participer à ces défilés.

Etant donné le principe biblique qui est en jeu dans cette question, un chrétien voué peut-il rester debout et silencieux au cours d'une cérémonie du salut au drapeau? Par cette attitude, ne se rendrait-il pas coupable d'idolâtrie? Non, car le fait de rester debout et silencieux, pendant que d'autres saluent le drapeau, in-

dique simplement qu'on assiste à la cérémonie en observateur respectueux. Le témoin de Jéhovah ne commettrait pas un acte d'idolâtrie en restant debout, mais en saluant le drapeau.

Mais supposons qu'au cours de la cérémonie, il soit exigé que l'on se tienne debout, au garde-à-vous. Dans ce cas, si l'on cède à cette exigence, on participe à la cérémonie idolâtrique.

Il est bien évident que les particularités de la cérémonie du salut au drapeau peuvent varier beaucoup. Par quoi alors un jeune chrétien devrait-il se laisser guider? Par un ensemble de règles, ressemblant au Talmud, qui régirait toutes les situations qu'il est possible d'imaginer? Non, mais par un principe que vous connaissez bien: "Fuyez l'idolâtrie." Si vous appliquez toujours ce principe, vous serez à même de déterminer la conduite qu'un chrétien voué doit suivre pour garder son intégrité.

Prenons un autre exemple: Supposez qu'un élève soit choisi pour représenter toute l'école, et qu'il sorte pour saluer le drapeau flottant dehors au bout d'une hampe, tandis qu'à l'intérieur, les autres élèves se lèvent et restent debout pendant que leur représentant salue le drapeau. Dans ce cas, le chrétien voué pourrait-il rester debout? Voyons ce que signifie ici le fait de se lever. Cela signifie que vous acceptez qu'un de vos camarades sorte de la classe pour saluer le drapeau à votre place. Il agit en qualité de représentant, et de ce fait, vous comprendrez que vous tenir debout en la circonstance serait participer à la cérémonie idolâtrique. C'est pourquoi celui qui veut 'fuir l'idolâtrie' restera tranquillement assis.

Considérons encore un autre exemple: Supposez qu'un chrétien assiste à une réunion sportive au cours de laquelle le drapeau est promené autour de la piste, ce qui amène les gens à se découvrir à son passage. Ici, le geste équivaut à un salut, même si l'individu ne presse pas son chapeau contre sa poitrine, comme c'est souvent la coutume. Aussi, le témoin de Jéhovah qui serait tenu d'être présent dans un tel lieu où le drapeau est promené, aurait le devoir de prendre position pour se conformer au principe biblique. Toutefois, s'il n'est pas obligé d'assister à cette réunion sportive, il fera preuve de sagesse en se trouvant ailleurs en un tel moment. Si l'on désire assister à l'une de ces rencontres publiques, on n'est pas obligé d'être présent quand la cérémonie idolâtrique se déroule; comme elle a généralement lieu au début de la réunion, on peut arriver légèrement en retard; si elle se déroule à la fin, on s'en ira sans bruit avant qu'elle commence.

VOTRE ATTITUDE DEVANT LES CHANTS DE CE MONDE

Aujourd'hui, le jeune chrétien qui désire garder son intégrité devant Dieu, se trouve souvent placé devant l'obligation de se lever pour des chants de ce monde, les hymnes nationaux par exemple. Quels sont les principes bibliques qui s'appliquent ici? Vous savez que les vrais disciples de Jésus-Christ doivent se tenir séparés du monde, et qu'à l'instar du Maître, ils ne prient pas pour le monde. Comment des chrétiens pourraient-ils donc manifester les sentiments exprimés dans un chant qui est souvent, du moins en partie, une véritable prière faite à Dieu en faveur d'une nation du monde? S'il est vrai que les chrétiens sont soumis aux lois et respectueux à l'égard des fonctionnaires publics, il n'en est pas moins vrai qu'il leur est impossible de se joindre à un chant qui exalte une nation faisant partie de "ce système de choses" dont, selon la Bible, Satan est le dieu. — Jean 17:9; II Cor. 4:4, *MN*.

Si le moment arrive où il faut se lever pour l'un de ces chants, le témoin de Jéhovah s'interrogera sur le sens de ce geste. Si le fait de se lever et de rester debout pendant que la musique joue est tout ce qu'on attend des assistants pour montrer qu'ils sont d'accord avec les sentiments exprimés dans le chant, le chrétien se retiendra de faire comme tout le monde, car les sentiments de ces chants ne sont pas conformes aux principes bibliques.

Y a-t-il une différence entre se lever pour la cérémonie du salut au drapeau et se lever pour l'hymne national? Si un chrétien se lève quand les autres se lèvent pour saluer le drapeau, mais s'il reste debout et silencieux, cela ne constitue pas un salut, n'est-ce pas? Dans la plupart des cas, pour saluer le drapeau il faudra faire quelque chose de plus. Par contre, pour l'hymne national, le seul fait de se lever est tout ce qu'on attend de la personne pour montrer qu'elle partage les sentiments exprimés par le chant.

Mais supposez que les élèves de la classe soient déjà debout pendant le cours de musique, et que le moment soit venu de chanter, après d'autres chants, l'hymne national. Le jeune chrétien est-il tenu de s'asseoir? Non, il peut rester debout tout simplement, car il ne se lève pas spécialement pour chanter l'hymne.

Les chants en l'honneur des écoles entrent-ils dans la même catégorie que les hymnes nationaux? Oui, car ils sont vénérés par les maîtres et les élèves, au même titre que le drapeau est vénéré par la nation. Ils sont souvent chantés avec une ferveur religieuse et en poussant des hourras, et l'on s'attend que les élèves se lèvent pour les chanter. Ils ont pour but de rendre hommage à une institution du monde, ce que les témoins de Jéhovah ne peuvent absolument pas faire. Pourquoi? Parce qu'ils ne rendent ces honneurs empreints d'adoration qu'à Jéhovah Dieu.

C'est aussi la raison pour laquelle ils s'abstiennent de participer aux cérémonies (comme la minute de silence observée debout) organisées en l'honneur des héros nationaux après leur mort, ou pour commémorer des anniversaires à leur sujet.

FONCTIONS ET POSITIONS ELECTIVES

Dans de nombreuses écoles, les élèves réunis élisent certains de leurs camarades à des fonctions ou positions déterminées, par exemple comme président ou porte-parole pour la classe, chef de classe, reine, etc. Quelqu'un peut être nommé et élu à l'une de ces charges, même sans avoir accepté la nomination. Certaines écoles supérieures tolèrent que leurs élèves mènent de petites campagnes politiques et qu'ils portent, à cet effet, des insignes spéciaux et des affiches portant les mots "Votez pour Un tel".

Comment les chrétiens considéreront-ils ces fonctions et places électives? Accepteront-ils de remplir une charge à laquelle leurs camarades de classe les auront élus? Prendront-ils part au vote, soit à main levée, soit par scrutin?

Quel est le but d'un vote qui se fait à l'école? Dans la plupart des cas, c'est de familiariser les jeunes gens avec les rouages de la politique de ce monde. Quel est donc le principe biblique qui s'appliquera ici? C'est le principe qui a trait à la séparation d'avec le monde et sa politique. Puisque les témoins de Jéhovah adultes ne se mêlent pas de politique, il est tout à fait raisonnable que leurs enfants n'y participent pas non plus sur le plan scolaire, soit en acceptant une fonction élective, soit en prenant part à l'élection d'un camarade à cette fonction. Que fera donc le jeune chrétien qu'on aura nommé à cette charge? Il déclinera avec amabilité la nomination ou, s'il a été élu sans son assentiment, il fera preuve de tact et refusera la charge, imitant ainsi l'exemple de Jésus qui se retira quand le peuple voulut le faire roi.

Bien que le témoin de Jéhovah décline toute fonction à laquelle on l'a nommé par des procédés qui ressemblent à ceux utilisés en politique, il n'adoptera pas la même attitude à l'égard d'une tâche que le professeur lui assignera. Si le maître le désigne pour aider à réglementer la circulation ou pour accomplir toute autre tâche à laquelle on ne peut trouver à redire, il devrait coopérer. Si l'exécution de la tâche n'entraîne aucune violation des principes bibliques, il devrait se rendre utile à l'école et aider les autres élèves toutes les fois que cela est raisonnable.

Il est évident que dans les écoles, certaines fonctions impliquent la violation des principes bibliques, même si ces fonctions ont été attribuées par nomination et

non par un procédé politique. Par exemple, que fera-t-on si on est désigné comme chef de classe? Encourager ses camarades n'est pas mal en soi, comme lorsqu'on joue en équipe et qu'on pousse des cris d'encouragement. Mais il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de donner à toute une bande le signal des applaudissements frénétiques en faveur et pour la glorification d'une institution de ce monde, et ordonner à des camarades de se lever pour le chant de l'école ou les entraîner dans le piège du culte des héros. Une telle conduite violerait les principes bibliques. Un chrétien qui s'est séparé du monde et qui rend à Jéhovah Dieu un dévouement exclusif, refusera d'être chef de classe.

Certaines écoles élisent une reine de beauté. Une jeune chrétienne pourrait-elle accepter cette fonction même si, sans élection, on l'avait nommée à cette dignité? Les principes bibliques montrent qu'il n'est pas convenable d'accorder à une créature une importance exagérée (Rom. 1:25). De plus, on viole les principes bibliques en plaçant la femme sur un piédestal (I Tim. 2:12,13). Les chrétiens ne s'attachent pas à la glorification des créatures humaines et ne veulent pas être eux-mêmes l'objet d'une telle idolâtrie. On s'attend également des personnes qui servent en qualité de "rois" ou de "reines" qu'elles prennent la direction des activités politiques, patriotiques et religieuses de ce monde, ce que les véritables chrétiens ne peuvent pas faire.

Bien entendu, les jeunes chrétiens ne doivent pas penser que tous les votes sont politiques. Parfois les professeurs invitent les élèves à exprimer leur opinion. On ne viole pas le principe biblique en faisant connaître sa préférence au sujet de certaines activités ou son jugement sur une conférence ou une composition. Lever la main pour exprimer son opinion sur la valeur d'une chose, ce n'est pas élire quelqu'un à une fonction par un procédé politique.

L'INSTRUCTION EN CLASSE

Que ferez-vous si, au cours de l'enseignement que vous recevez, on vous oblige à dire ou à faire des choses que vous savez opposées aux principes bibliques? Par exemple, on peut vous demander, pendant la leçon de musique, de chanter l'hymne national. Bien qu'un témoin de Jéhovah ne puisse, en toute conscience, dire les paroles, certains chantent les notes pour montrer qu'ils connaissent l'air. Qu'en est-il si on vous demande de réciter quelque chose, tel que des vœux par exemple, que vous ne pourrez pas respecter, afin de ne pas transiger avec votre conscience? Même s'il ne s'agit que d'un examen permettant de vérifier vos connaissances ou d'un exercice de mémoire, il vaudrait mieux que vous en fussiez dispensés. Mais s'il fallait que vous les récitiez, vous pourriez le faire pour montrer que vous les savez et, pour éviter de laisser une mauvaise impression, vous pourriez dire, avant ou après, pourquoi vous ne partagez pas les sentiments exprimés dans ces vœux.

L'instruction donnée en classe inclut parfois des philosophies qui sont contraires à la Bible, telles que l'évolutionnisme. Que ferez-vous si l'on vous interroge sur des questions que vous savez fausses ou païennes? Vous pouvez tirer avantage de votre devoir pour rendre témoignage à la vérité. Les sujets oraux procurent une excellente occasion de le faire. Si l'on vous interroge sur l'évolution, vous pouvez répéter ce que vous avez appris dans le manuel, puis exprimer ensuite votre opinion d'après la Bible. Vous agirez de la même façon pour les devoirs écrits. Si une question sur l'évolution exige que vous donniez la réponse fournie par le manuel, vous pouvez donner cette réponse, puis ajouter, si cela est nécessaire, que personnellement vous préférez la réponse de la Bible, car elle est plus correcte que celle du manuel. Considérez les sujets oraux comme des occasions d'aider autrui. Même s'il est nécessaire d'apprendre en détail les fausses théories comme l'évolution, ne considérez pas que vous perdez votre temps. La connaissance acquise de cette façon vous permettra de mieux comprendre le point de vue des autres et vous sera des plus utile

pour les aider à rompre avec les vaines philosophies humaines. — Col. 2:8.

L'EDUCATION SPORTIVE

Dans certaines écoles, l'éducation physique comprend plusieurs activités. On ne viole pas les principes bibliques en participant à des activités telles que la course à pied. Mais supposez que l'école veuille vous enseigner la lutte, la boxe et le jiu-jitsu ou tout autre sport susceptible de faire mal, que ferez-vous? Quel principe biblique s'applique ici? Vous savez qu'un "esclave du Seigneur n'a pas à se quereller". Un chrétien ne s'exercera pas au combat ou aux coups. De plus, comme il ne cherche pas à susciter des ennuis à quelqu'un, il ne se livrera à aucun exercice corporel violent. Un chrétien "doit être doux envers tous" et se contenir "sans cesse sous le mal". (II Tim. 2:24, *MN*.) Il évite de se livrer à des activités qui seraient en désaccord avec la déclaration biblique contenue dans Esaïe 2:4. Un témoin de Jéhovah ne pourrait donc pas accepter qu'on lui enseigne la technique des coups; toutefois, il participera aux autres activités qui se dérouleront à l'école pendant le cours d'éducation physique.

Evidemment, il n'est pas facile de vivre conformément aux principes bibliques dans un monde qui est éloigné de Dieu. Il se pourrait que certains d'entre vous, jeunes gens, soient menacés de renvoi ou de suppression du diplôme, pour avoir refusé de participer à des activités qui étaient en désaccord avec la Bible. Les ennuis seront peu nombreux si la loi garantit la liberté de conscience dans ces questions. Mais si elle ne prévoit rien pour ceux qui refusent de faire comme les autres, il sera sage parfois de parler d'avance à votre professeur et de lui expliquer aimablement la position que vous avez prise d'après la Bible. Vos parents voudront peut-être vous accompagner pour expliquer votre attitude. Lorsque vos professeurs auront compris que vous n'agissez pas par esprit de rébellion, mais que vous appréciez les efforts qu'ils font pour vous instruire et que vous manifestez un respect convenable envers les "autorités supérieures", ils seront prêts à avoir de la considération pour vos croyances. Mais il vous faudra être patients et loyaux. — Rom. 13:1.

Si vous voulez prouver que vous êtes de vrais chrétiens, il est essentiel que votre conduite soit dirigée par la Parole de Dieu, peu importe le comportement des autres à votre égard. Avec l'aide de vos parents ou du surveillant de votre congrégation, apprenez à discerner les principes bibliques qui doivent s'appliquer, puis prenez vos décisions conformément à ces principes. Ensuite vous ne serez plus obligés de vous informer de la ligne de conduite à suivre dans telle ou telle circonstance, car vous saurez ce qu'il faut faire pour être agréables à Dieu. Le maintien de votre intégrité à l'école portera de bons fruits, parce que vous prouverez à Dieu que vous êtes parmi les personnes à qui il promet la vie dans son nouveau système de choses qui durera éternellement.

• Dans Genèse 2:1,2 il est écrit: "Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée. Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite." S'il en est ainsi, comment pouvons-nous harmoniser ce texte avec les paroles suivantes de Jésus: "Mon père n'a cessé de travailler jusqu'à maintenant et moi je ne cesse de travailler." — Jean 5:17, *MN*?

Il n'y a pas de contradiction entre Genèse 2:1,2 et les paroles de Jésus contenues dans Jean 5:17 (*MN*). Jéhovah Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, travaillait bien

longtemps avant de créer les cieux et la terre qui ont été faits pour l'humanité. Pendant les six longs jours de la création, il s'occupa directement de créer des choses en rapport avec l'homme. A la fin du sixième jour, il cessa sa création de choses matérielles pour l'humanité. Toutefois, il continua de faire des œuvres dans le ciel pour ses créatures angéliques invisibles, ainsi que d'autres travaux qui sont très éloignés du domaine humain.

Même au cours du septième jour de la création, Dieu a travaillé pour l'humanité; il n'a pas fait des œuvres matérielles, mais des œuvres spirituelles. C'est ainsi qu'il a engendré une "nouvelle création". "Si donc quelqu'un est en union avec le Christ, il est une nouvelle création; les choses anciennes ont disparu, voici, des choses nouvelles sont venues à l'existence." (II Cor. 5:17, *MN*). Ici, l'apôtre Paul parle d'"une nouvelle création", considérant les 144 000 "appelés et élus et fidèles" qui régneront avec Jésus-Christ, non pas collectivement, mais individuellement. L'œuvre qui couronna le génie créateur de Jéhovah, "une nouvelle création", est en réalité une création spirituelle destinée à habiter des lieux invisibles à l'œil humain. De plus, l'engendrement d'une "nouvelle création", composée au total de 144 000 membres, a pour but également d'accomplir une œuvre de miséricorde exigeant une action immédiate, dont l'humanité a besoin pour être "libérée de l'asservissement de la corruption". Une telle œuvre de relèvement est permise, comme l'a indiqué Jésus-Christ quand il posa à ceux qui étaient versés dans la Loi et aux Pharisiens la question suivante: "Est-il permis, le sabbat, de guérir, ou non?", question à laquelle il répondit d'une façon positive en accomplissant une guérison miraculeuse, et en soulevant une autre question: "Lequel d'entre vous, si son fils ou son taureau tombe dans un puits, ne l'en tirera aussitôt, le jour du sabbat?" L'œuvre de Dieu en faveur d'une "nouvelle création" spirituelle ne viole donc pas son repos du septième jour pendant lequel il cesse de faire des œuvres matérielles pour la terre. — Rév. 17:14; Rom. 8:21; Luc 14:3–5, *MN*.

• *La Tour de Garde* du 15 mai 1964, page 293, applique à Moïse l'expression "le Christ" ou oint que l'on trouve dans Hébreux 11:26. Or, Moïse ne fut pas oint d'une huile d'onction littérale à la manière des grands prêtres et des rois de l'ancien Israël. Comment expliquer cette interprétation?

Dans Hébreux 11:26 (*MN*) nous lisons que Moïse estimait "l'opprobre du Christ comme une richesse supérieure aux trésors de l'Egypte; car il regardait fixement vers le paiement de la récompense". Il est exact que Moïse ne fut pas oint littéralement d'une huile d'onction comme celle dont on oignait le grand prêtre et les rois d'Israël (Ex. 30:22–30; Lév. 8:12; I Sam. 10:1; 16:13). Toutefois, une onction est une nomination à une charge; on peut donc dire que l'homme qui avait été choisi ou nommé par Dieu était oint, même s'il ne l'avait pas été au moyen d'une huile d'onction.

De plus, ni Jésus ni ses disciples ne furent ou ne sont oints d'une huile quelconque, et pourtant, en parlant d'eux, les Ecritures affirment qu'ils sont oints: "Jésus qui était de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'esprit saint et de puissance." "Celui qui garantit que vous et moi nous appartenons à Christ et celui qui nous a oints, c'est Dieu." Ceux dont il est question ici ont été oints de l'esprit saint de Dieu. — Actes 10:38; II Cor. 1:21, *MN*.

Nous pouvons noter aussi que Jéhovah a fait écrire au sujet des patriarches Abraham, Isaac et Jacob: "Il ne permit à personne de les opprimer, et il châtia des rois à cause d'eux: Ne touchez pas à mes oints, et ne faites pas de mal à mes prophètes." — Ps. 105:14,15.

Nous remarquons encore que Jéhovah dit à Elie d'oindre Elisée, Jéhu et Hazaël: "Va, lui dit-il, reprends ton chemin par le désert jusqu'à Damas; et quand tu seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie. Tu oindras aussi Jéhu, fils [petit-fils, *NW*] de Nimschi, pour roi d'Israël, et tu oindras Elisée, fils de Schaphath, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place." (I Rois 19:15,16). La suite du récit biblique dit que l'un des fils des prophètes, qui soutenait Elisée dans son œuvre, oignit Jéhu roi d'Israël, sur le royaume des dix tribus, en se servant d'huile, mais il n'est rapporté nulle part qu'Elie ou quelqu'un d'autre ait oint Elisée ou Hazaël. La notification de leur nomination ou de leurs fonctions servait en réalité d'onction. — II Rois 2:9–14; 8:13; 9:1–10.

Ce fut également le cas de Moïse. On peut dire de lui qu'il fut un oint ou Christ de Jéhovah dès le moment où il reçut sa mission près du buisson ardent. Il considéra son onction, ou nomination, comme une richesse supérieure aux trésors de l'Egypte. Il n'était pas nécessaire qu'il fût oint d'huile pour être l'oint de Jéhovah. — Ex. 3:10–4:17.

COMMUNICATIONS

LE MINISTERE

Nous approchons de l'achèvement du temps de la fin de ce vieux monde et de ses royaumes. C'est le moment critique, pour tous ceux qui veulent vivre, de louer notre Créateur et notre Souverain. Cela exige des louanges internationales au seul Dieu, aujourd'hui. Dans ce dessein les témoins de Jéhovah du monde entier continueront la campagne d'abonnements à *La Tour de Garde*. Ils offriront un abonnement annuel au périodique précité moyennant une contribution de 50 fr. en Belgique, 5 fr. en Suisse et $1 au Canada et aux Etats-Unis. Chaque nouvel abonné recevra à titre gratuit trois brochures traitant de sujets bibliques. Joignez-vous aux rangs des heureux lecteurs et distributeurs de *La Tour de Garde* et aidez vous aussi à augmenter les louanges internationales au seul vrai Dieu.

TEXTES QUOTIDIENS POUR AVRIL

16 Date de la Commémoration, après 18 heures. — [Christ] (...) était préconnu dès avant la fondation du monde. — I Pierre 1:20, MN. wF 15/5/64 17a

17 Je ferai de Jérusalem une pierre pesante pour toutes les nations. — Zach. 12:3, Sy. wF 15/2/65 17–20

18 Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique. — Jean 3:16, MN. wF 15/5/64 12, 13a

19 Car tout comme le Père a en lui-même le don de la vie, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir en lui-même le don de la vie. — Jean 5:26, NW, (éd. de 1950). wF 15/3/65 2–4, 6, 7, 9a

20 Détache les chaînes de ton cou, captive, fille de Sion. — Is. 52:2, AC. wF 1/6/64 4a

21 Qu'est-ce donc qu'Apollos? Oui, qu'est-ce que Paul? Des ministres par lesquels vous êtes devenus croyants. — I Cor. 3:5, MN. wF 15/8/64 10

22 Ce qu'on cherche chez les intendants, c'est que l'homme soit trouvé fidèle. — I Cor. 4:2, MN. wF 15/11/64 2a

23 Quoi! Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas le royaume de Dieu? (...) Et cependant c'est là ce qu'étaient certains d'entre vous. — I Cor. 6:9, 11, MN. wF 1/3/65 28, 30

24 Quand elle eut été baptisée, ainsi que ceux de sa maison, elle nous supplia en disant: "Si vous avez jugé que je suis fidèle à Jéhovah, entrez dans ma maison et demeurez-y." — Actes 16:15, MN. wF 15/7/64 17

25 Nous dirons à la génération future les louanges de l'Eternel [Jéhovah, NW]. — Ps. 78:4. wF 1/7/64 19

26 La femme doit avoir sur la tête un signe de l'autorité. — I Cor. 11:10, MN. wF 1/8/64 9, 10

27 Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi. — I Chron. 28:9. wF 1/10/64 15, 16a

28 Vous serez des objets de haine pour toutes les nations à cause de mon nom. Mais celui qui aura enduré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. — Mat. 24:9, 13, MN. wF 1/4/65 23

29 [Jéhovah] est un grand Dieu, il est un grand roi au-dessus de tous les dieux. Venez, prosternons-nous et humilions-nous, fléchissons le genou devant [Jéhovah], notre créateur! Car il est notre Dieu, et nous sommes le peuple de son pâturage, le troupeau que sa main conduit. — Ps. 95:3, 6, 7. wF 15/1/65 19

30 Ramène mes fils des pays lointains et mes filles de l'extrémité de la terre, tous ceux qui portent mon nom. — Is. 43:6, 7, AC. wF 15/6/64 20

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de "La Tour de Garde" désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un "a", le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un "b" signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.

ETUDES DE "LA TOUR DE GARDE" POUR LES SEMAINES DU

4 avril: Comment on passe de la mort à la vie. Page 165.

11 avril: Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de vie", § 1–37. Page 170.

18 avril: Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de vie, § 38–45 et Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de jugement". Page 178.